



Crédits : DECORABOIS

ANNEXES — DIAGNOSTIC DE LA CHARTRE FORESTIERE DE TERRITOIRE

pays
Cévennes
charte forestière

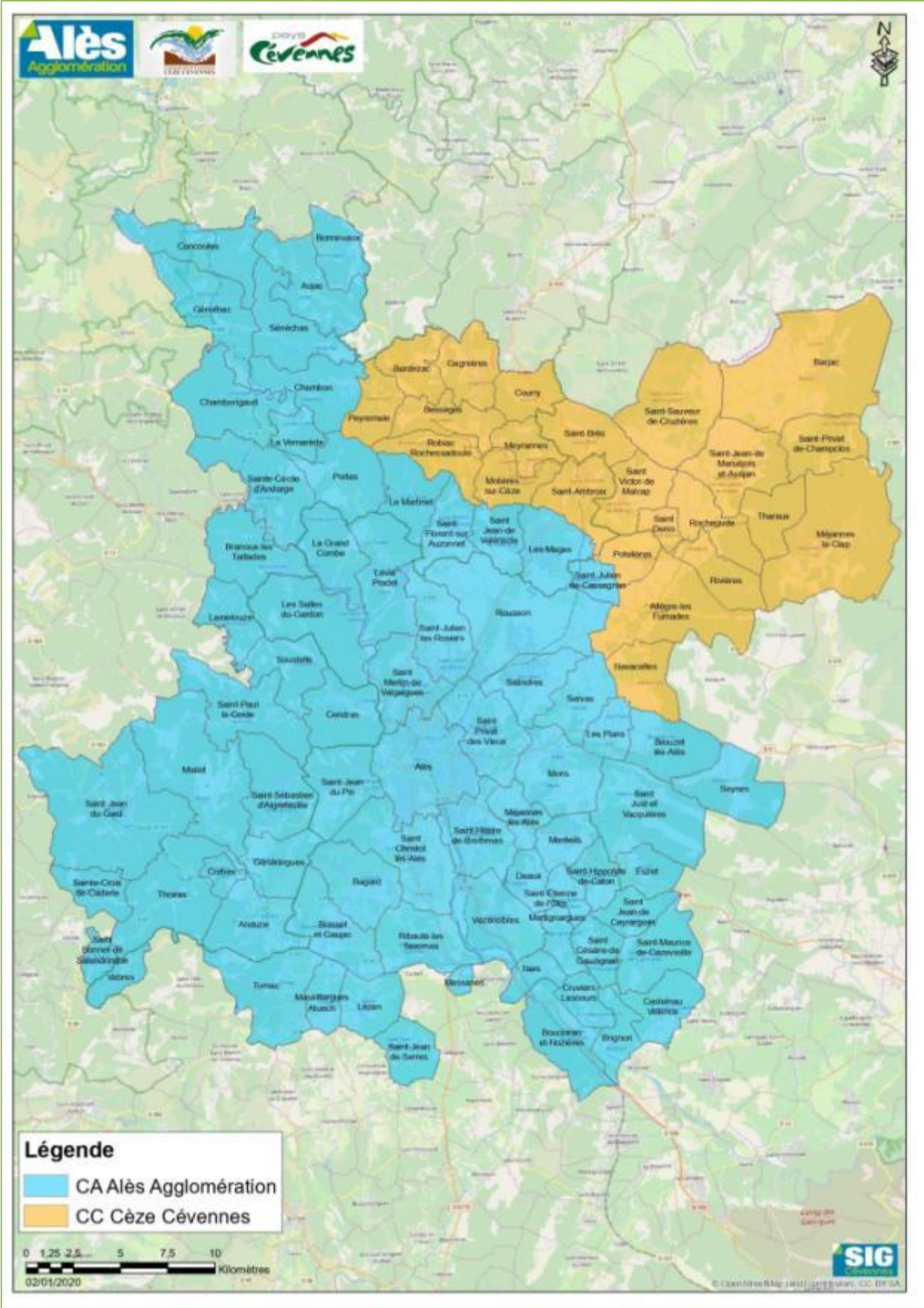
SYNDICAT MIXTE DU PAYS DES CEVENNES

VERSION DU 14/04/2021

SOMMAIRE

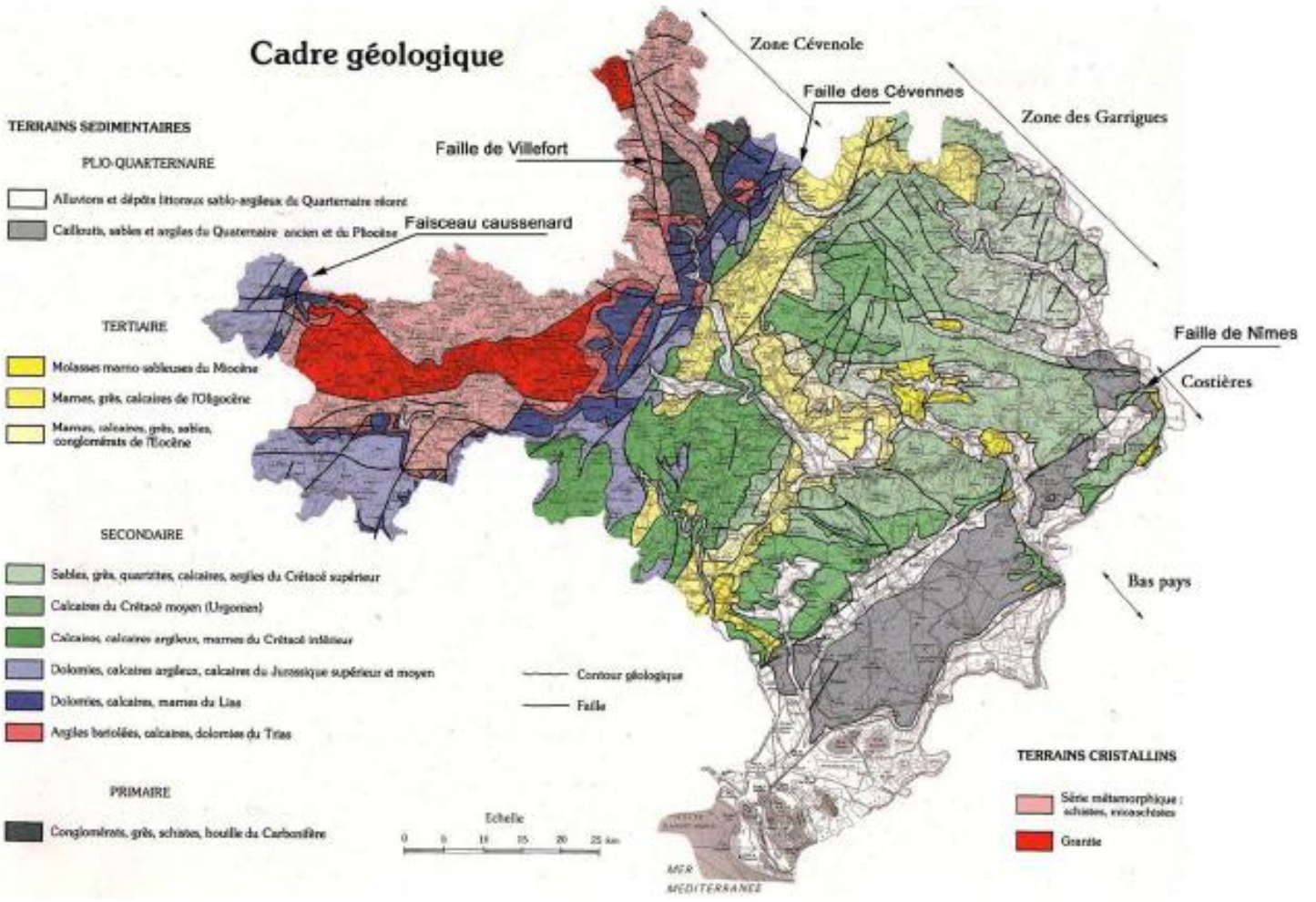
Annexe 1. Carte du Pays des Cévennes, 2021 (Source : SIG Cévennes)	3
Annexe 2. Géologie du Gard (Source : BGRM)	4
Annexe 3. Surface forestière par commune (Source : IGN - Inventaire forestier national, 2019 modifié en 2020 (BD Forêt v2)	5
Annexe 4. Surface forestière par type de formation végétale (Source : IGN, 2019 (BD Forêt v2) – retraitement SIG Cévennes)	8
Annexe 5. Questionnaire numérique aux habitants du Pays des Cévennes pour la construction de la CFT 2021-2024- 18.12.2021	11
Annexe 6. Résultats sondage numérique aux habitants du Pays des Cévennes pour la construction de la CFT 2021-2024- 2021	19
Annexe 7. Récapitulatif des sources de données pour le Diagnostic de la CFT	53
Annexe 8. Sites Natura 2000 sur le Pays des Cévennes (source : MNHN, 2018)	56
Annexe 9. Détail des enjeux écologiques sur les sites Natura 2000 du Pays (sources : DOCOBs)	58
Annexe 10. Stratégie du SCoT du Pays des Cévennes	61
Annexe 11. Liste des ENS sur le Pays des Cévennes (source : Conseil départemental du Gard, 2017)	62
Annexe 12. Liste des ZNIEFF sur le Pays des Cévennes (Source : MNHN)	63
Annexe 13. Liste des espèces des arrêtes de protection de biotope	66
Annexe 14. Méthodologie de recensement des entreprises de la filière forêt-bois	67
Annexe 15. Cartographie des scieries en Occitanie (Source : DRAAF Occitanie, 2016)	68
Annexe 16. Cartographie des chaufferies bois automatiques collectives en ex Languedoc-Roussillon (Source : UR COFOR, 2016)	69
Annexe 17. Cartographie des plateformes de bois déchiqueté en ex Languedoc-Roussillon (Source : UR COFOR, 2016)	70
Annexe 18. Bilan de la CFT Pays des Cévennes de 2010 à 2015 (Source : Alès Myriapolis)	71

Annexe 1. Carte du Pays des Cévennes, 2021 (Source : SIG Cévennes)



Annexe 2. Géologie du Gard (Source : BRGM)

Cadre géologique



Carte géologique du département du Gard (document BRGM)

Annexe 3. Surface forestière par commune (Source : IGN - Inventaire forestier national, 2019 modifié en 2020 (BD Forêt v2))

COMMUNE	NOM EPCI	SURFACE TERRITOIRE (ha)	SURFACE FORÊT (ha)	TAUX DE BOISEMENT
ALES	CA Alès Agglomération	2327	379	16%
ALLEGRE-LES-FUMADES	CC de Cèze Cévennes	2511	1488	59%
ANDUZE	CA Alès Agglomération	1461	928	64%
AUJAC	CA Alès Agglomération	1646	1431	87%
BAGARD	CA Alès Agglomération	1448	530	37%
BARJAC	CC de Cèze Cévennes	4294	1701	40%
BESSEGES	CC de Cèze Cévennes	1027	745	73%
BOISSET-ET-GAUJAC	CA Alès Agglomération	1438	610	42%
BONNEVAUX	CA Alès Agglomération	890	748	84%
BORDEZAC	CC de Cèze Cévennes	945	817	86%
BOUCOIRAN-ET-NOZIERES	CA Alès Agglomération	1450	854	59%
BRANOUX-LES-TAILLADES	CA Alès Agglomération	1503	1307	87%
BRIGNON	CA Alès Agglomération	679	152	22%
BROUZET-LES-ALES	CA Alès Agglomération	1307	911	70%
CASTELNAU-VALENCE	CA Alès Agglomération	1027	237	23%
CENDRAS	CA Alès Agglomération	1301	1106	85%
CHAMBON	CA Alès Agglomération	1447	1294	89%
CHAMBORIGAUD	CA Alès Agglomération	1799	1630	91%
CONCOULES	CA Alès Agglomération	1630	1481	91%
CORBES	CA Alès Agglomération	330	272	82%
COURRY	CC de Cèze Cévennes	831	711	86%
CRUVIERS-LASCOURS	CA Alès Agglomération	558	185	33%
DEAUX	CA Alès Agglomération	592	363	61%
EUZET	CA Alès Agglomération	686	337	49%
GAGNIERES	CC de Cèze Cévennes	1122	903	80%
GENERARGUES	CA Alès Agglomération	1063	860	81%
GENOLHAC	CA Alès Agglomération	1729	1479	86%
LA GRAND-COMBE	CA Alès Agglomération	1242	931	75%
LAMELOUZE	CA Alès Agglomération	887	822	93%
LAVAL-PRADEL	CA Alès Agglomération	1770	1438	81%
LEZAN	CA Alès Agglomération	938	131	14%
LES MAGES	CA Alès Agglomération	1267	643	51%
MARTIGNARGUES	CA Alès Agglomération	499	208	42%
LE MARTINET	CA Alès Agglomération	1038	951	92%
MASSANES	CA Alès Agglomération	169	36	21%
MASSILLARGUES-ATTUECH	CA Alès Agglomération	630	97	15%
MEJANNES-LE-CLAP	CC de Cèze Cévennes	3847	3523	92%
MEJANNES-LES-ALES	CA Alès Agglomération	668	192	29%
MEYRANNES	CC de Cèze Cévennes	664	502	76%
MIALET	CA Alès Agglomération	3092	2816	91%
MOLIERES-SUR-CEZE	CC de Cèze Cévennes	867	700	81%

MONS	CA Alès Agglomération	1601	730	46%
MONTEILS	CA Alès Agglomération	707	408	58%
NAVACELLES	CC de Cèze Cévennes	1110	469	42%
NERS	CA Alès Agglomération	496	205	41%
PEYREMALE	CC de Cèze Cévennes	870	745	86%
LES PLANS	CA Alès Agglomération	621	183	29%
PORTES	CA Alès Agglomération	1457	1313	90%
POTELIERES	CC de Cèze Cévennes	653	110	17%
RIBAUTE-LES-TAVERNES	CA Alès Agglomération	1420	304	21%
RIVIERES	CC de Cèze Cévennes	968	774	80%
ROBIAC-ROCHESSADOULE	CC de Cèze Cévennes	1056	897	85%
ROCHEGUDE	CC de Cèze Cévennes	1213	499	41%
ROUSSON	CA Alès Agglomération	3303	1840	56%
SAINT-AMBROIX	CC de Cèze Cévennes	1192	601	50%
SAINT-BONNET-DE-SALENDRINQUE	CA Alès Agglomération	359	274	76%
SAINT-BRES	CC de Cèze Cévennes	1135	830	73%
SAINTE-CECILE-D'ANDORGE	CA Alès Agglomération	1902	1732	91%
SAINT-CESAIRE-DE-GAUZIGNAN	CA Alès Agglomération	688	182	26%
SAINT-CHRISTOL-LES-ALES	CA Alès Agglomération	2023	653	32%
SAINTE-CROIX-DE-CADERLE	CA Alès Agglomération	771	704	91%
SAINT-DENIS	CC de Cèze Cévennes	367	40	11%
SAINT-ETIENNE-DE-L'OLM	CA Alès Agglomération	419	136	32%
SAINT-FLORENT-SUR-AUZONNET	CA Alès Agglomération	930	724	78%
SAINT-HILAIRE-DE-BRETHMAS	CA Alès Agglomération	1397	214	15%
SAINT-HIPPOLYTE-DE-CATON	CA Alès Agglomération	621	258	42%
SAINT-JEAN-DE-CEYRARGUES	CA Alès Agglomération	675	248	37%
SAINT-JEAN-DE-MARUEJOLS-ET-AVEJAN	CC de Cèze Cévennes	1761	581	33%
SAINT-JEAN-DE-SERRES	CA Alès Agglomération	827	18	2%
SAINT-JEAN-DE-VALERISCLE	CA Alès Agglomération	825	714	87%
SAINT-JEAN-DU-GARD	CA Alès Agglomération	4158	3618	87%
SAINT-JEAN-DU-PIN	CA Alès Agglomération	1397	1164	83%
SAINT-JULIEN-DE-CASSAGNAS	CA Alès Agglomération	451	88	19%
SAINT-JULIEN-LES-ROSIERS	CA Alès Agglomération	1410	940	67%
SAINT-JUST-ET-VACQUIERES	CA Alès Agglomération	2350	1786	76%
SAINT-MARTIN-DE-VALGALGUES	CA Alès Agglomération	1340	843	63%
SAINT-MAURICE-DE-CAZEVEILLE	CA Alès Agglomération	1321	308	23%
SAINT-PAUL-LA-COSTE	CA Alès Agglomération	1916	1756	92%
SAINT-PRIVAT-DE-CHAMPCLOS	CC de Cèze Cévennes	1175	741	63%
SAINT-PRIVAT-DES-VIEUX	CA Alès Agglomération	1576	506	32%
SAINT-SEBASTIEN-D'AIGREFEUILLE	CA Alès Agglomération	1620	1487	92%
SAINT-VICTOR-DE-MALCAP	CC de Cèze Cévennes	1098	386	35%
SALINDRES	CA Alès Agglomération	1154	203	18%
LES SALLES-DU-GARDON	CA Alès Agglomération	2114	1803	85%
SENECHAS	CA Alès Agglomération	1471	1305	89%
SERVAS	CA Alès Agglomération	1087	353	32%
SEYNES	CA Alès Agglomération	1428	1244	87%
SOUSTELLE	CA Alès Agglomération	1115	1052	94%

THARAUX	CC de Cèze Cévennes	961	900	94%
THOIRAS	CA Alès Agglomération	2310	2016	87%
TORNAC	CA Alès Agglomération	1956	1284	66%
VABRES	CA Alès Agglomération	482	389	81%
LA VERNAREDE	CA Alès Agglomération	568	510	90%
VEZENOBRES	CA Alès Agglomération	1709	732	43%
SAINT-SAUVEUR-DE-CRUZIERES	CC de Cèze Cévennes	2520	652	26%
		124 668	78 892	
<i>Taux de boisement du Pays des Cévennes</i>			63%	

Il s'agit de la surface forestière retenue dans le Diagnostic de la CFT, car s'agit de la donnée officielle la plus récente

Annexe 4. Surface forestière par type de formation végétale
(Source : IGN, 2019 (BD Forêt v2) – retraitement SIG Cévennes)

PAYS DES CEVENNES

TYPE DE FORMATION VEGETALE	SURFACE (ha)
Forêt fermée à mélange de conifères prépondérants et f	35
Forêt fermée à mélange de feuillus	118
Forêt fermée à mélange de feuillus prépondérants et con	9
Forêt fermée à mélange d'autres conifères	44
Forêt fermée à mélange de conifères	445
Forêt fermée à mélange de conifères prépondérant	3935
Forêt fermée à mélange de feuillus	18245
Forêt fermée à mélange de feuillus prépondérants	5959
Forêt fermée à mélange de pins purs	1376
Forêt fermée d'un autre conifère pur autre que pins	138
Forêt fermée d'un autre feuillu pur	38
Forêt fermée d'un autre pin pur	2
Forêt fermée de châtaignier pur	3788
Forêt fermée de chênes décidus purs	5861
Forêt fermée de chênes sempervirents purs	21134
Forêt fermée de conifères purs en îlots	42
Forêt fermée de douglas pur	79
Forêt fermée de feuillus purs en îlots	836
Forêt fermée de hêtre pur	129
Forêt fermée de mélèze pur	7
Forêt fermée de pin à crochets ou pin cembro pur	27
Forêt fermée de pin d'Alep pur	255
Forêt fermée de pin laricio ou pin noir pur	443
Forêt fermée de pin maritime pur	11061
Forêt fermée de pin sylvestre pur	69
Forêt fermée de robinier pur	77
Forêt fermée de sapin ou épicéa	65
Forêt fermée sans couvert arboré	1116
Forêt fermée sans couvert arborée	1
Forêt ouverte à mélange de feuillus et conifères	453
Forêt ouverte de conifères purs	277
Forêt ouverte de feuillus purs	2685
Forêt ouverte sans couvert arboré	2
Formation herbacée	190
Lande	1737
Peupleraie	80
TOTAL TERRITOIRE	80760
TOTAL FORÊT	78833

COMMUNAUTE ALES AGGLOMERATION

TYPE DE FORMATION VEGETALE	SURFACE (ha)
Forêt fermée à mélange d'autres conifères	34
Forêt fermée à mélange de conifères	445
Forêt fermée à mélange de conifères prépondérant	3580
Forêt fermée à mélange de feuillus	11741
Forêt fermée à mélange de feuillus prépondérants	4962
Forêt fermée à mélange de pins purs	1227
Forêt fermée d'un autre conifère pur autre que pins	134
Forêt fermée d'un autre feuillu pur	29
Forêt fermée d'un autre pin pur	2
Forêt fermée de châtaignier pur	3348
Forêt fermée de chênes décidus purs	2035
Forêt fermée de chênes sempervirents purs	18344
Forêt fermée de conifères purs en îlots	39
Forêt fermée de douglas pur	71
Forêt fermée de feuillus purs en îlots	646
Forêt fermée de hêtre pur	129
Forêt fermée de mélèze pur	7
Forêt fermée de pin à crochets ou pin cembro pur	27
Forêt fermée de pin d'Alep pur	253
Forêt fermée de pin laricio ou pin noir pur	325
Forêt fermée de pin maritime pur	8987
Forêt fermée de pin sylvestre pur	69
Forêt fermée de robinier pur	14
Forêt fermée de sapin ou épicéa	65
Forêt fermée sans couvert arboré	740
Forêt ouverte à mélange de feuillus et conifères	423
Forêt ouverte de conifères purs	218
Forêt ouverte de feuillus purs	1629
Forêt ouverte sans couvert arboré	2
Formation herbacée	120
Lande	971
Peupleraie	16
TOTAL TERRITOIRE	60632
TOTAL FORÊT	59525

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CEZE CEVENNES

TYPE DE FORMATION VEGETALE	SURFACE (ha)
Forêt fermée à mélange de conifères prépondérants et f	118
Forêt fermée à mélange de feuillus	118
Forêt fermée à mélange de feuillus prépondérants et conifères	9
Forêt fermée à mélange d'autres conifères	11
Forêt fermée à mélange de conifères prépondérant	356
Forêt fermée à mélange de feuillus	6504
Forêt fermée à mélange de feuillus prépondérants	997
Forêt fermée à mélange de pins purs	149
Forêt fermée d'un autre conifère pur autre que pins	4
Forêt fermée d'un autre feuillu pur	9
Forêt fermée de châtaignier pur	439
Forêt fermée de chênes décidus purs	3826
Forêt fermée de chênes sempervirents purs	2790
Forêt fermée de conifères purs en îlots	3
Forêt fermée de douglas pur	8
Forêt fermée de feuillus purs en îlots	190
Forêt fermée de pin d'Alep pur	2
Forêt fermée de pin laricio ou pin noir pur	118
Forêt fermée de pin maritime pur	2074
Forêt fermée de robinier pur	63
Forêt fermée sans couvert arboré	376
Forêt fermée sans couvert arborée	1
Forêt ouverte à mélange de feuillus et conifères	30
Forêt ouverte de conifères purs	59
Forêt ouverte de feuillus purs	1056
Formation herbacée	70
Lande	766
Peupleraie	65
TOTAL TERRITOIRE	20210
TOTAL FORÊT	19309

Annexe 5. Questionnaire numérique aux habitants du Pays des Cévennes pour la construction de la CFT 2021-2024-18.12.2021

Charte forestière de territoire du Pays Cévennes 2021-2024 : à vos idées !

Le Pays des Cévennes est un syndicat mixte regroupant les Communautés Alès Agglomération et de Cèze Cévennes, soit 95 communes.

Vous habitez le Pays des Cévennes (*voir la carte ci-dessous*) et vous considérez que la forêt est un patrimoine commun à tous ? Alors n'hésitez pas, répondez à ce questionnaire pour construire la future charte forestière !

Le Président du Pays des Cévennes, Christophe RIVENQ, les élu(e)s et partenaires de la Charte Forestière de Territoire du Pays des Cévennes souhaitent avoir votre avis sur des actions à inscrire dans ce programme.

Pour résumer, une Charte forestière c'est la politique forestière d'un territoire sur 3 ans (plus d'infos : <https://foretcaussescevennes.fr/charte-forestiere/>).

D'ici février-mars 2021, le Pays des Cévennes doit construire un nouveau plan d'actions pour 2021-2024.

Vos contributions enrichiront dès fin janvier 2021 les réflexions des membres du Comité de pilotage afin qu'un plan d'action soit décidé par les élu(e)s du Pays.

Les choix du Pays des Cévennes seront ensuite retranscrits et commentés sur le site de la Charte forestière en mars 2021 ici : <https://foretcaussescevennes.fr/>.

Merci pour les quelques minutes que vous allez consacrer à l'avenir de notre forêt !





FAIRE VALOIR LA « MULTIFONCTIONNALITE » DE LA FORET & MIEUX COMMUNIQUER

« Multifonctionnalité » signifie que la forêt assure simultanément plusieurs rôles : écologique, économique et social.

Plus d'explications ici : <https://foretcaussescevennes.fr/la-foret-2/> - onglet « rôles de la forêt ».

Par exemple, la forêt représente un terrain de loisir privilégié et apprécié dans tout le territoire du Pays Cévennes. Or, on n'y rencontre que peu de sentiers pédestres où l'on trouve de l'information sur la forêt.

Pensez-vous qu'il faille plus de sentiers pédestres dédiés à la forêt ?

Ah oui ! Oui Non Pas d'avis

... Et seriez-vous prêts à les emprunter seul(e), en famille, en groupe ?

Oui Non Pas d'avis

Pensez-vous qu'il faille développer davantage les pratiques alliant agriculture et sylviculture, comme le sylvopastoralisme ?

Le sylvopastoralisme permet de faire à la fois du pâturage et de la sylviculture en forêt. La sylviculture c'est la culture de la forêt, de même que l'agriculture est la culture des sols, élevage, etc.

Ah oui ! Oui Non Pas d'avis

Avez-vous des idées d'actions pour renforcer la conjugaison des différents rôles de la forêt, lesquelles ?

Avez-vous des idées d'actions pour renforcer la communication forestière ?

Si vous avez répondu "non" à l'une ou plusieurs de ces questions, pourriez-vous indiquer pourquoi ?

AMELIORER LA GESTION FORESTIERE

Voir les explications sur la gestion forestière en page 8

Pensez-vous qu'il faille favoriser le regroupement des propriétaires ayant de petites surfaces de forêt ?

Ah oui ! Oui Non Pas d'avis



Pensez-vous qu'il faille organiser des démonstrations de chantiers forestiers (tailles, coupes, etc.) pour le grand public ?

Ah oui ! Oui Non Pas d'avis

Pensez-vous qu'il faille sensibiliser le jeune public à la forêt, aux chantiers forestiers, etc. ?

Ah oui ! Oui Non Pas d'avis

Savez-vous ce que sont les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) ?

Oui J'en ai entendu parler, mais je ne saurais pas l'expliquer Non

Si vous êtes concerné, pensez-vous respecter les OLD ?

Qu'est-ce que les "OLD" ? C'est ici : <https://www.gard.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Risques/Gestion-du-risque-feu-de-foret/Debroussaillage>

Oui Non Pas d'avis

Pensez-vous qu'il faille mettre davantage de moyens sur la prévention des incendies, ou sur la lutte contre les incendies de forêt ?

Davantage de moyens sur la prévention Davantage de moyens sur la lutte Pas d'avis

Pourquoi :

Pensez-vous qu'il faille de préférence agir de manière collective, ou alors de manière individuelle, afin de réduire le "morcellement" du foncier forestier ?

A l'échelle communale A l'échelle de chaque propriété individuelle Pas d'avis

Pensez-vous qu'il faille sensibiliser et soutenir davantage les propriétaires forestiers afin de réaliser les premières interventions dans l'entretien des forêts ?

Voir les explications sur les "premières interventions sylvicoles" en page 8

Ah oui ! Oui Non Pas d'avis

Pensez-vous qu'il faille adapter le réseau routier public aux transports des bois ?

Ah oui ! Oui Non Pas d'avis

Connaissez-vous le Pin de Salzmann ?

Le Pin de Salzmann (= Pin des Cévennes), est une espèce menacée de disparition en France. Très frugale, cette espèce est l'une des mieux armées pour s'adapter au réchauffement climatique. Il subsiste encore, à l'état de peuplements naturels, dans de micro secteurs du Pays des Cévennes.

Oui Non

Pensez-vous qu'il faille plus d'actions pour maintenir le Pin de Salzmann en Cévennes et le préserver de son extinction ?

Ah oui ! Oui Non Pas d'avis

Pourquoi :



Avez-vous des idées d'actions pour améliorer la gestion forestière ?

Si vous avez répondu "non" à l'une ou plusieurs de ces questions, pourriez-vous indiquer pourquoi ?

MENER DES ACTIONS FORESTIERES AU-DELA DES FRONTIERES ADMINISTRATIVES

Il s'agit de coopérer avec nos voisins lozériens et ardéchois sur des problématiques communes.

Pensez-vous qu'il faille davantage communiquer sur les utilisations du pin maritime dans la construction, l'ameublement, etc. ?

Voir en page 8 certains enjeux du pin maritime

Ah oui ! Oui Non Pas d'avis

Pensez-vous que les projets de construction des collectivités devraient envisager le recours au pin maritime ?

Ah oui ! Oui Non Pas d'avis

Pensez-vous qu'il faille créer des temps de dialogue, tout public, sur le sujet de la Forêt ?...

Voir un exemple en page 9

Ah oui ! Oui Non Pas d'avis

Si oui : y participeriez-vous ?

Oui

Non

Avez-vous des idées d'actions pour mener des coopérations forestières, lesquelles ?

Si vous avez répondu "non" à l'une ou plusieurs de ces questions, pourriez-vous indiquer pourquoi ?

SOUTENIR LA FILIERE FORET-BOIS

Voir les explications sur la filière forêt-bois en page 9

Souhaiteriez-vous consommer plus de bois local (en construction, meubles, objets, etc.) ?

Ah oui ! Oui Non Pas d'avis



Pensez-vous que les communes, les communautés de communes ou d'agglomération, devraient davantage recourir au bois local dans la construction des bâtiments, des mobiliers, etc. ?

Ah oui ! Oui Non Pas d'avis

Pensez-vous qu'il faille rechercher de nouvelles valorisations aux arbres, en dehors du bois, pour les débouchés de la bioéconomie et toujours dans des démarches durables (exemple : aiguilles, sève, écorces, résine, tanins, etc.) ?

La "bioéconomie" vise le "remplacement des matériaux et énergie d'origine pétrochimique par des composants d'origine végétale ou animale, renouvelables".

Ah oui ! Oui Non Pas d'avis

Pensez-vous qu'il faille un site dédié à l'innovation de la filière forêt-bois locale sur le Pays des Cévennes ?

Ah oui ! Oui Non Pas d'avis

Avez-vous des idées d'actions pour soutenir la filière forêt-bois locale, lesquelles ?

Si vous avez répondu "non" à l'une ou plusieurs de ces questions, pourriez-vous indiquer pourquoi ?

ON EXPLIQUE

Quelques explications sur des thèmes de ce sondage

La Gestion forestière

La forêt du Pays des Cévennes occupe 78 800 ha, soit environ les 2/3 de ce territoire, répartie sur les massifs forestiers des Cévennes et du nord des Garrigues. C'est une forêt globalement jeune, diversifiée, en bonne santé (hormis le châtaignier non greffé qui connaît un fort dépérissement).

80% de cette forêt appartient à des propriétaires privés (environ 15 500 propriétaires) et 20% à des propriétaires publics (Etat, Communes, Département, etc.). De manière générale le foncier forestier est très morcelé (bien souvent en plusieurs petites parcelles dispersées). La propriété forestière moyenne est de 3 ha. Le relief est assez escarpé et la desserte forestière n'est pas assez adaptée, ce qui ne facilite pas la gestion des forêts.

Cette forêt fait face aussi à des enjeux conséquents : le réchauffement climatique (qui risque d'accentuer les dépérissements, maladies, attaques, etc.), le risque incendie (la densité forestière actuelle avec le manque global de gestion de la forêt fait courir des risques de propagation massive des feux en cas d'incendie), etc.

Enfin, l'amélioration de la qualité des bois grâce à la sylviculture représente un fort enjeu pour le développement de la filière forêt-bois (construction, menuiserie, ameublement, etc.), donc pour l'économie locale.



Les premières interventions sylvicoles

Dans la gestion d'une forêt, des interventions sylvicoles consistent à réaliser un dépressage, une éclaircie, etc.

Cela consiste à prélever de très jeunes tiges d'arbres, pour laisser les plus jolies pousser. Un arbre mettant parfois un siècle à pousser, ces étapes sont importantes pour avoir des arbres en bonne santé et disposer à terme de beaux arbres, qui pourront eux-mêmes engendrer d'autres beaux arbres, et aussi servir à la construction de maisons, meubles, etc.

Ces interventions sont très souvent "déficitaires" pour le propriétaire forestier : ça signifie que la vente des bois prélevés ne suffit pas à payer le coût des interventions.

Le pin maritime, en Cévennes

Eu égard à son passé, le pin maritime (2e essence majoritaire en surface et la 1ère en volume sur le Pays des Cévennes), est souvent affublé d'une mauvaise image en Cévennes (Ardèche, Gard, Lozère).

Issus d'une sylviculture "à rebours", le bois de pin maritime est sous-valorisé, notamment dans la filière « bois d'œuvre ». Or, des études en 2010 et 2014 ont montré que le bois du pin maritime possède des propriétés mécaniques forts intéressantes.

Essentiellement utilisé actuellement en bois à palettes et pour la pâte à papier, ces études montrent que de meilleures valorisations locales (dans la construction, l'ameublement...) pourraient être envisagées.

Exemple des "cafés forêt"


Par exemple, en Ardèche, le collectif Bois 07 et le Réseau des Alternatives Forestières ont créé des "Cafés Forêt". Ceci permet d'échanger sur les initiatives locales auprès de tout public (habitants, professionnel(le)s Forêt-bois, propriétaires forestiers...) pour mieux faire connaître les actions en cours et échanger les points de vue (pour réfléchir à de nouvelles actions !).

La filière Forêt-Bois

L'humain a toujours utilisé le bois pour se chauffer, se loger, s'outiller, se meubler, etc. C'est un matériau reconnu pour ses performances énergétiques et écologiques (il stocke le carbone tout au long de sa vie ! ce qui aide à lutter contre les gaz à effet de serre), à condition d'être issu de forêts gérées durablement.

La filière forêt-bois comprend de nombreux métiers : sylviculteurs, gestionnaires forestiers, bûcherons, débardeurs, entreprises de travaux forestiers, scieurs, négociants, menuisiers, charpentiers, etc.

De manière générale, la filière forêt-bois française manque de compétitivité en comparaison d'autres pays en Europe ou dans le monde. Sur le Pays des Cévennes, dans la filière bois d'œuvre (construction, ameublement), les bois utilisés ne proviennent pas toujours de la forêt du territoire et font parfois un long voyage. Par ailleurs, la qualité de nos bois est globalement hétérogène. Les coûts d'exploitation sont souvent élevés, mais il y a aussi des bois de qualité qui ne sont pas assez connus. Des marges



d'améliorations existent pour recourir à un approvisionnement local et renforcer ainsi l'économie locale, avec les emplois locaux non délocalisables.

En France, la construction en bois représente environ 10% du marché. Le bois local dans la construction ne coûte pas forcément plus cher qu'une construction maçonnée. Mais on associe souvent le bois à d'autres prestations supplémentaires vertueuses en termes énergétique ou écologique, ce qui peut avoir tendance à renchérir l'opération.

C'EST FINI, MERCI !

MERCI DE VOTRE CONTRIBUTION !

Pour les résultats du plan d'action 2021-2024 de la Charte forestière du Pays Cévennes, rendez-vous en mars 2021 sur le site : <https://foretcaussescevennes.fr/>

Etes-vous propriétaire forestier sur le Pays des Cévennes ?

Oui Non

Quel âge avez-vous ?

Entre 15 et 18 ans Entre 19 et 25 ans Entre 26 et 35 ans Entre 36 et 45 ans

Entre 46 et 55 ans Entre 56 et 65 ans Plus de 65 ans

Quel est votre emploi ?

Cadre ou profession intellectuelle supérieur Employé(e) Sans activité (inactif ou demandeur d'emploi)

Retraité(e) Ouvrier(ère) Profession libérale Artisan / commerçante(e) / Chef(fe) d'entreprise

Agriculteur(rice) Homme/femme au foyer Etudiant(e) Autre

Quelle commune habitez-vous ?

Avez-vous des remarques ou des suggestions ?

On reste en contact ?

Si vous le souhaitez, vous pouvez nous laisser vos coordonnées mail et téléphoniques afin d'être informé(e) des actualités de la Charte Forestière du Pays des Cévennes. Vos coordonnées seront utilisées uniquement dans le cadre de la Charte Forestière du Pays des Cévennes pour vous convier à des évènements liés à ce projet, vous communiquer les informations relatives à son avancée, et pour aucune autre finalité.

Elles ne seront en aucun cas transmises à un tiers. Les partenaires de l'opération n'y auront absolument pas accès. Vos coordonnées seront conservées pendant une durée de 2 ans, correspondant à la durée de l'étude,



d'analyse et de production des résultats comprises. A l'issue de cette période, elles seront intégralement détruites.

Le Pays des Cévennes réalise cette consultation en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Pour connaître les engagements du Pays des Cévennes ainsi que vos droits en matière de données personnelles, vous pouvez consulter la politique RGPD du Pays des Cévennes à partir du lien : <https://foretcaussescevennes.fr/donnees-personnelles/>

Numéro de téléphone :

Adresse mail :

Annexe 6. Résultats sondage numérique aux habitants du Pays des Cévennes pour la construction de la CFT 2021-2024- 2021

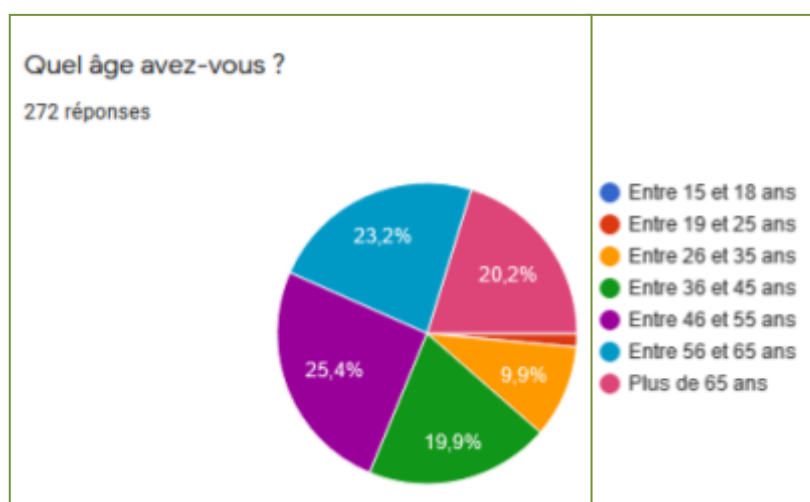
Période : 18/12/2020 au 24/01/2021

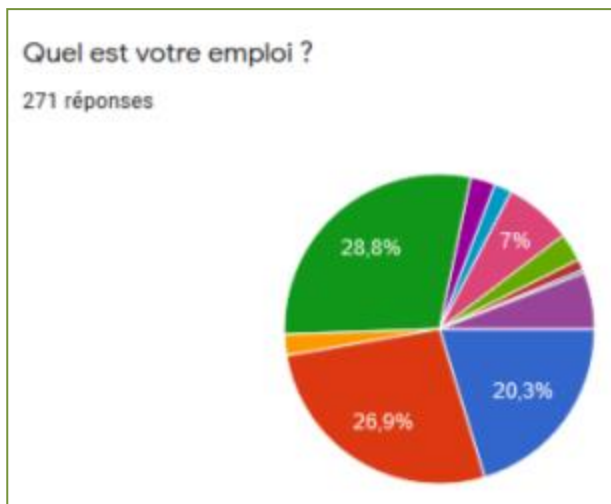
Support : voie numérique uniquement / utilisation de Google Forms

Voie de diffusion :

- Site Internet de la Charte Forestière
- Communiqué de presse (envoi aux correspondants de presse)
- Diffusion sur le journal d'Alès Agglomération
- Diffusion sur Midi Libre
- Diffusion sur les réseaux des Communautés Alès Agglomération et de Cèze Cévennes
- Diffusion sur le site des communes volontaires (ex : Tornac, Bessèges, Euzet, etc.)
- Relai par les partenaires membres du COPIL (adhérents au Syndicat des Forestiers)

Au total : 278 participants





- Cadre ou profession intellectuelle supérieure
- Employé(e)
- Sans activité (inactif ou demandeur d'emploi)
- Retraité(e)
- Ouvrier(ère)
- Profession libérale
- Artisan / commerçante(e) / Chef(fe) d'entreprise
- Agriculteur(rice)
- Homme/femme au foyer
- Etudiant(e)
- Autre



- **66 communes sont représentées (69% du Pays des Cévennes)**
- **Une majorité de réponses en provenance d'Alès, Bessèges, Génolhac**

Avez-vous des remarques ou des suggestions ?

69 réponses

NB : retranscription complète des réponses

- Merci
- Développer sur le territoire la traction animale pour une exploitation de nos forêts plus respectueuses des écosystèmes.
- Il faut que le développement des activités liées à la forêt s'accompagne d'une gestion des milieux afin que les équilibres naturels soient préservés
- Si on sensibilise la future génération on aura tout gagné
- Je trouve que vos questions étaient pertinentes. Il me paraît essentiel de bien gérer la forêt en Cévennes. Elle est peu utilisée et présente une source d'activité qu'il me paraît non négligeable.
- J'ai mis plusieurs années (trois ou quatre ans) à trouver un interlocuteur pour faire une coupe de pins à des conditions "honnêtes", puis une entreprise qui nettoie le terrain (deux ans ...) et je n'ai pas trouvé d'expert forestier pour me conseiller sur la replantation en feuillus et pourtant je fais partie d'une association de propriétaires forestiers privés...Tout cela démontre qu'il y a un gros travail d'information à faire !
- Il convient de ne pas perdre de vue que le pin a été introduit en Cévennes essentiellement pour le bois de mine, domaine où il s'est avéré performant et économiquement rentable. Ce temps est révolu depuis plusieurs décennies.

Un autre usage réside dans le sciage pour la caisserie, la palette, avec une réserve liée au phénomène de bleuissement des bois, ce qui le rend impropre aux yeux de nombreux utilisateurs. La trituration pour la pâte à papier s'inscrit dans une économie internationalisée, et on constate la fragilité de cette filière constituée de PMI qui sont vassalisées par de grands groupes industriels, telle la Papèterie Fibre Excellence. Celle-ci a déposé le bilan voici quelques mois, créant ainsi d'énormes difficultés aux fournisseurs susceptibles d'être amenés par rebond au dépôt de bilan.

L'usage en charpente, ou pire en menuiserie, n'est pas satisfaisant car très limité et de surcroît fait appel à des produits de traitement nocifs pour l'environnement. Le douglas, certes plus coûteux, est de loin beaucoup plus adapté à ces usages.

S'agissant du pin maritime, son utilisation optimale me semble être le bois énergie, les autres usages s'avérant trop souvent décevants, et dans tous les cas très limités. Le bois énergie dans les collectivités et chez les particuliers, avec des chaudières bien adaptées, permettrait de valoriser cette ressource à fort potentiel de renouvellement, tout en réduisant l'empreinte carbone en diminuant le recours aux des énergies fossiles.

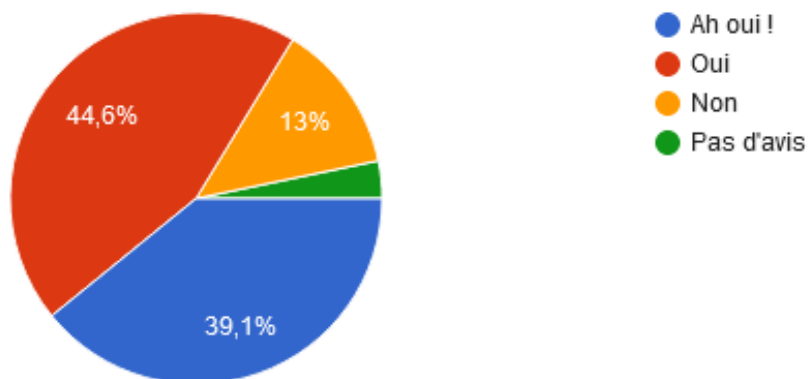
- Prévention de la pollution par les feux de cheminées
- Les cafés du 07 sont très intéressants. Je m'y rendrai volontiers. Souvent les propriétaires forestiers n'ont que peu de temps à consacrer à leur forêt mais autour d'un verre, je suis sûr qu'il y aurait plus de monde.
- Pas de remarques juste un constat ; de plus en plus d'incendies de nos forêts se déclarent soyons vigilant que cela ne soit pas des incendies volontaires afin d'urbaniser un peu plus nos Cévennes ; protégeons nos forêts pendant qu'il en est encore temps
- Courage dans vos actions, la communication grand public est un travail de longue haleine, mais il en reste toujours quelque chose.
- Arrêter de vendre nos forêts pour des projets comme la centrale de Gardanne !
- La desserte forestière est un handicap majeur des Cévennes, il faut cependant veiller à ce que son développement ne sacrifie pas durablement le paysage et la capacité de circuler à pied sur des sentiers "muletier" (d'1m de large). En Cévennes, la capacité de circuler à pied sur des sentiers uniquement piétons à largement diminuer au profit de sentier "piste forestière" dont le pittoresque est très très inférieur. Notre attractivité touristique en a beaucoup souffert
- Trop de propriétaires, trop de parcelles trop petites, il faudrait des moyens et une volonté gigantesque pour réaliser un vrai grand projet (plan de relance à X milliards d'€
- Je n'ai pas vu de questions sur la mixité des boisements. J'aurais pu l'évoquer au début avec la réponse au sylvopastoralisme
- Les bois et forêts sont des lieux uniques de diversité. Ils devraient être valorisés tout en étant protégés et pour cela la communication et la sensibilisation dès le plus jeune âge est primordiale. Donnons à nos enfants l'opportunité d'être fier de leur région et environnement en leur apprenant à l'apprécier autour des découvertes, le protéger, et que celui-ci devienne le futur.
- Très bien de demander l'avis du public.
- Sujet très captivant et d'actualité. Personnellement en études d'agronomie et environnement, je trouve ce sondage réaliste et utile pour un tel projet.
- Il faut surtout empêcher les fréquent défrichage laissés faire par les communes ! Il est inconcevable de défricher pour des lotissements/maisons
- Je rêverais d'avoir des sentiers « instructifs » accessibles pour mes enfants et moi-même donc bien balisé facile d'accès et éducatifs
- Notre forêt est belle il ne faut pas la détruite
- On devrait mettre plus d'animaux comme avant c'était débroussailler y avait moins de feux et donner aux petits éleveurs des moyens financiers et autre pour justement lutter contre les incendies grâce aux bêtes
- Faire plus de sentier disponible à vélo pour tous les âges
- Ajouter du culturel pour faire découvrir la forêt

- Non mais la démarche est excellente
- Contacter chaque propriétaire privé pour les convaincre de participer à toutes actions qui permettra d'améliorer la qualité de nos forêts.
- Pourquoi la randonnée est-elle soumise à la dictature de la chasse
- Quels enjeux avec les crédits carbone ?
- La forêt cévenole est difficilement exploitable sans altérer la nature, il faut donc s'orienter vers de l'agroforesterie qui protège les paysages ou bien une exploitation d'essences d'arbres ou des innovations technologique à haute valeur ajoutée qui ne joue pas sur la quantité, le volume exploité !
- Il faut vraiment impliquer les citoyens sur la gestion de leur forêt communale à long terme.
- Modifier les pratiques scandaleuses du débardage actuel, destruction des murettes et chemins de communications multi centenaires, alors que des solutions existent, treuillage, chevaux
- La forêt est une richesse et un bien commun (malgré sa forte proportion de propriétés privées) qu'il nous faut protéger et valoriser pour en faire un pilier central de la richesse de notre territoire
- Utiliser les médias locaux : midi-libre et FR3
- Attention aux regroupements : tenir compte des effets néfastes du remembrement effectué il y a une quarantaine d'années qui a engendré de la mono culture et favorise la disparition d'oiseaux et petits gibiers, participé à la disparition de ruisseaux et abris. Actuellement on recrée des haies
- Agir toujours avec le bon sens et dans le respect pour le bien de tous
- Ce travail devrait se faire en collaboration avec les communautés limitrophes comme la vallée longue et autres car c'est le même bassin de vie et économique
- Créer un pôle scientifique d'échange systématique entre les chercheurs, les élus et le public, il s'agit de trouver des voies exploratoires de développement socio-économiques compatibles avec la biodiversité par des études locales et globales.
- La forêt est un bien commun trop précieux pour en laisser la gestion aux seuls forestiers
- Inciter et soutenir les jeunes agriculteurs à acquérir quelques ha de forêt dans le contexte de la polyculture incontournable de notre territoire
- Je pense qu'il faudrait plus se pencher sur les "déchets" dû aux nombreuses mines laissées à l'abandon (les mines ne sont plus actives mais la plupart des installations y sont encore (tuyaux d'acheminement d'eau, bâtiments délabrés en béton armé et j'en passe...))
- C'est un enjeu majeur pour l'avenir
- Valoriser la forêt et son exploitation est une nécessité, il serait souhaitable que les visiteurs de nos territoires soient plus respectueux des propriétés et leurs récoltes. Le travail que cela représente est trop souvent sous-estimé par ces individus qui prônent que la forêt est à tout le monde !!!!!
- Je pense que la préservation des forêts est un enjeu majeur d'avenir car les arbres nettoient et améliorent l'air que nous respirons. Les arbres anciens sont des êtres vivants à protéger, que ce soit en forêt ou en ville.
- Continuez vos actions !!!
- Il faut que les pouvoirs publics mettent les propriétaires de parcelles devant le fait qu'ils ont des responsabilités, la plupart savent qu'ils ont des terrains mais ne s'en occupent pas, les laissent à l'abandon, il faut que cela change.
- Renvois à la p7 devraient être vers p11, cette page d'explication n'est pas pratique à la fin
- Attention aux chemins trop petits pour gros engins, et ravinements suivants
- Je dirais juste qu'il faudrait apprendre aux propriétaires qu'une forêt vit, évolue, croît. Nous dans 100 ans on sera plus là mais elle oui !
- Bravo pour la qualité du questionnaire, en souhaitant qu'il puisse contribuer à une belle charte forestière particulièrement adaptée au Pays des Cévennes

- *Il est dommage que l'on parle toujours du pin maritime pour la gestion des forêts. On oublie à tort le châtaignier, le chêne (bois de chauffage, piquet, planche...) et également l'acacia pour les mêmes raisons mais en plus une régénération plus importante que les autres essences.*
- *Merci d'avoir réalisé ce sondage*
- *Retraité est très restrictif. Il faut lui accoler la catégorie d'emploi pendant la période d'activité.*
- *Très bonne idée de mettre ce questionnaire en ligne... il peut apporter un plus aux responsables de la bonne gestion de nos forêts*
- *Contact et avis des habitants des communes pour profiter de la forêt*
- *Non*
- *Patrimoine commun !!!!! je ne suis pas d'accord, je suis le propriétaire, je n'interdis pas l'accès ni les champignons et les châtaignes.*
- *Retraité agent ONF*
- *Contribuons à ne pas scier les branches sur lesquelles nous sommes toutes et tous assis. Merci d'avance d'intégrer la sacré de la forêt dans vos réflexions et pas seulement le côté économie, développement durable, croissance, ressources à exploiter, etc.*
- *En pratique on voit des coupes à blanc dégueulasses et très dommageables pour le moment. Vous semblez, dans les textes avoir de belles intentions. Habités à se faire enfumer, on est forcément sur nos gardes. Mais merci déjà pour cette réflexion participative.*
- *Je n'habite pas dans cette CC mais à Vialas.*
- *Il faut développer la traction animale pour la gestion des forêts cévenoles.*
- *Puisse le Réseau Alternatives Forestières trouver dans le Pays Cévennes une place d'influence vertueuse. Merci:)*
- *Nous sommes dans l'urgence, il est plus que temps de mettre en place les bases minimales d'une foresterie qui prenne ses responsabilités écologiques, pour contribuer à la stabilité du climat, à l'entretien des sols, à la capture et à la rétention des eaux. Toutes ces choses relèvent des biens communs fondamentaux, tout en fournissant des produits issus de la forêt. Les aides des collectivités sont indispensables. La société civile est au rendez-vous du climat. Les enjeux liés à la gestion de la forêt sont trop importants pour en laisser la responsabilité aux seules mains des forestiers, des marchands et des propriétaires.*
- *Merci pour ce questionnaire*
- *Ma commune ne fait pas partie du périmètre des prérogatives du Pays de Cévennes*

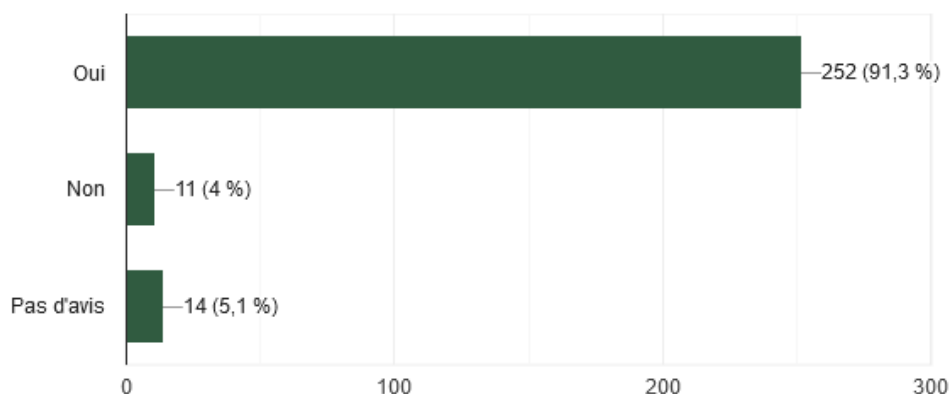
Pensez-vous qu'il faille plus de sentiers pédestres dédiés à la forêt ?...

276 réponses



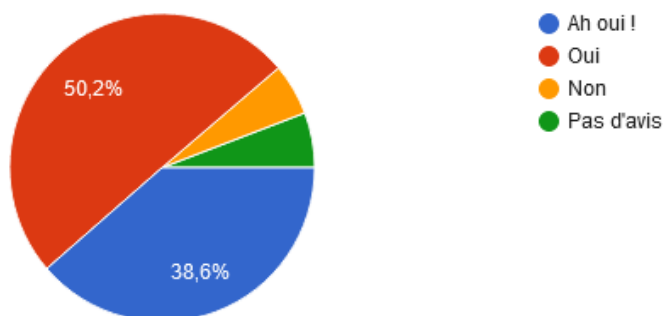
... Et seriez-vous prêts à les emprunter seul(e), en famille, en groupe ?

276 réponses



Pensez-vous qu'il faille développer davantage les pratiques alliant agriculture et sylviculture, comme le sylvopastoralisme ?

277 réponses



AVEZ-VOUS DES IDÉES D'ACTIONS POUR RENFORCER LA CONJUGAISON DES DIFFÉRENTS RÔLES DE LA FORÊT, LESQUELLES ?

117 RÉPONSES

NB : toutes les réponses ne sont pas retranscrites – les « doublons » ont tenté d'être recoupés, en reprenant les mots utilisés par les participants au sondage

► Valorisation du bois

- Développer le bois énergie
- Développer une filière sur la fabrication d'objets de la vie quotidienne- meubles- granules de bois, etc. Kits de maison en bois type
- Le rôle économique (sans compétences majeures de ma part) par une meilleure prise en compte des différentes filières bois surtout dans le domaine de la construction et de l'énergie (granulés, bois d'ameublement, d'ébénisterie)
- Diversifier les pratiques économiques forestières
- Rencontres sur la filière
- Créer un pôle de recherche en évolution biologique et transformations socio-économique à Bessèges
- Mieux communiquer sur la filière bois

► Agriculture & Forêt :

- Développer la production de châtaigne AOC / refaire vivre le châtaigner et ces produits
- Développer l'agroforesterie avec le cochon Baron des Cévennes
- Un pastoralisme contrôlé / Établir des chartes / mettre plus en contribution des futurs bergers / encourager le pastoralisme qui diminue de façon inquiétante !
- Formation sur les verger-maraichages / jardin-forêt pour les particuliers et producteurs
- Nettoyer les anciennes châtaigneraies, réoccuper l'espace avec des troupeaux de moutons
- Parcours de pâturage pour chèvres et brebis
- Développer notamment les liens avec l'agriculture
- Refaire vivre le châtaigner et ces produits
- Actions en réseau, avec les acteurs du tourisme (office du tourisme ...), de l'agriculture (Adearg, FdCicam ...) et de la forêt (groupement des propriétaires forestiers ...)
- Mettre en place des aides pour les agriculteurs pour passer leurs parcelles agricoles accolées aux forêts en zérophyto ou en culture raisonnée

► Chasse & Forêt :

- Travailler sur le partage des zones, notamment en période de chasse, afin que tout le monde puisse découvrir ces espaces quelle que soit la saison
- Supprimer un jour de chasse sur trois, clairement communiqué, pour les randonneurs.
- Interdire la chasse pendant les périodes de vacances scolaires et aux abords des propriétés privées rurales, ainsi que des lisières
- Limiter la chasse surtout le weekend car elle décourage les promeneurs
- Un contrôle des agissements des chasseurs et de la dérégulation des espèces que certains occasionnent (trop de sangliers, manque de diversité, disparition des ouvrages passés (jasses, murs de pierres sèches détruits par les chars d'assaut que représentent les sangliers ...)

► Sensibilisation jeune public

- Créer des activités éducatives via les associations et les structures accueillant des enfants, ou des chefs de projet action éducative collectivité
- Favoriser l'éducation dès l'école, classes vertes et vacances de découverte
- Les jeunes, à l'école, c'est eux qui seront les acteurs et qui initieront leurs parents
- Créer des écoles spécifiques
- Des rappels aux différents niveaux scolaires sur les fondamentaux de l'histoire de la vie maintenue aussi grâce à la qualité des forêts sur la planète mais particulièrement locale ; les acteurs en place et leurs rôles
- Éducation à l'environnement, protection de la biodiversité / prévention (incendies, surexploitation, espèces invasives) / transmettre la connaissance
- Apprendre à protéger la flore et faune l'entretenir depuis le jeune âge, contribuer à faire des abris pour la faune...
- Reforestation de zone avec la participation des écoles/collèges/lycées (actions pédagogiques)
- Promouvoir l'école en forêt comme en Allemagne

■ Communication / sensibilisation

- Communiquer
- Un festival !
- Sorties de groupe, venir en famille pour sensibiliser les gens et les enfants.
- Créer des comités de pilotage regroupant les différents acteurs de ces territoires : propriétaires, usagers, chasseurs, randonneurs, vététistes, enduristes, coureurs...
- Chasse aux débris et ordures de plus en plus récurrents
- Multifonctionnelle, mais respect de son écosystème et de ses habitants. Une course regroupant des centaines de motos polluantes et dégradant les sols auxquelles s'ajoutent des milliers de spectateurs sur une petite surface est un non-sens.
- Le rôle touristique et culturel peut être développé par des actions auprès des écoles et des offices du tourisme
- Aider à la compréhension du public (je ne sais pas vraiment de quelle manière (brochure ? Balade ?), pour expliquer l'exploitation des bois, les étapes, les filières...
- Commencer par inventorier et présenter des projets existants qui mettent harmonieusement en valeur ces différents rôles. Imaginer les manières avec lesquelles on pourrait les adapter à notre territoire. S'inspirer de ce qui s'est fait par le passé, l'enrichir de ce que l'on sait faire actuellement et le faire évoluer vers ce que l'on aura besoin demain...
- Communiquer sur l'importance des espaces forestiers pour la conservation de la biodiversité touristique pour le pin de Salzmann Gagnières-Bordezac
- Mettre à jour la bibliothèque de notre forêt (Herboristerie, essences de bois)
- Mettre à jour les lieux dits (parfois marrant ou historique)
- Mettre à jour le potentiel du stockage carbone par rapport aux coupes de bois exagérées
- Permettre aux scolaires de s'y rendre régulièrement, qu'ils apprennent à la considérer et à la respecter
- Animations auprès des élus, des associatifs, de la population.
- Informer la nécessité de sa protection en incluant les acteurs y vivant
- Des actions de terrain avec les différents acteurs afin de mieux saisir les enjeux de préservation par la connaissance et ainsi tenter de créer un sentiment d'appartenance à cette filière par une reconnaissance d'un statut d'acteur et non spectateur.
- Expositions et communication auprès du public, journées de sensibilisation, travail pédagogique avec les scolaires, valorisation des savoirs et des savoir-faire traditionnels/locaux, proposer des balades paysagères pour raconter l'histoire des sites en expliquant les connexions entre les différentes composantes paysagères visibles (forêt, espaces agricoles, urbanisés...). Mais aussi des balades botaniques voire gourmandes autour des produits de la forêt. Créer des festivités autour de la forêt comme le ramassage de châtaignes, la cueillette des champignons, l'équilibre à trouver entre préservation et gestion raisonnée... Insister, en Cévennes peut être plus qu'ailleurs, sur le rôle fondamental de la forêt dans la gestion et la préservation de la ressource en eau ainsi que dans la prévention des inondations et de l'érosion...

■ Communication / sensibilisation

- Permettre de mieux identifier les différents types de forêts / Reconnaître la flore des forêts / expliquer sur certains sites dédiés, en fonction de la biodiversité ou essences d'arbres présentes ou structures géologiques ou ruines, leurs présences (Panneaux ?) / Peux être des panneaux explicatifs aux endroits appropriés pour expliquer tout ce que peut apporter la forêt et pourquoi il faut la protéger, en évitant aussi qu'elle soit souillée par des ordures ou débris.
- Mieux communiquer pour expliquer la complexité du monde forestier
- Groupes de synergie et de projets entre les différents acteurs et utilisateurs de la forêt
- Il faut sensiblement réduire le concept de "la forêt comme lieu de plaisir et de pratique de loisir. Les sentiers de pays, les GR sont suffisants, d'ailleurs qui les entretient ? Il faudrait sensibiliser "les utilisateurs" à laisser la forêt tranquille, elle peut se régénérer, au dérèglement climatique qui assèche les sols, et les bois. Il y a l'EPTB pour les rives des Gardons, est ce qu'il replante des arbres disparus en grand nombre lors des gardonades de 2020 ? ...
- Choisir une gestion plus raisonnée de la forêt avec des arbres coupés à différents stades plutôt que la coupe à blanc
- Faire de la communication locale
- Des chantiers participatifs permettant aux habitants de participer à des actions utiles pour la forêt et encadré par des professionnels dont c'est le métier. Aspect à la fois ludique mais aussi utile aux professionnels et à la forêt
- organiser régulièrement des forums avec les acteurs de la forêt et les habitants afin de les impliquer

■ Gestion forestière

- Gestion des coupes de bois et maintien des rôles de la forêt, écologique et accueil d'une biodiversité/ mener des actions plus affirmées, sans doute, pour tenir compte du réchauffement climatique
- Le défrichage me paraît être le principal objectif (lutte contre les incendies et développement de la sylviculture)
- Conseils pour chemin et pour diversité dans forêts privées
- Nos forêts consomment beaucoup d'eau surtout en été il faut donc travailler sur des essences spécifiques avec des méthodes de plantation qui évitent le ravinement
- Exploitation de la châtaigneraie en replantant après la coupe des pins
- Etant donné la multiplicité des propriétaires de petites parcelles, la chose me semble difficile
- La difficulté est d'utiliser la forêt et de la protéger. Je parle de la forêt en zone de garrigues qui est une forêt en développement, mais fragile au feu où il faudrait limiter les pins, multiplier et varier les essences de feuillus.
- Plusieurs études à travers le monde, indiquent que les forêts anciennes se réduisent dramatiquement. Ces études montrent que la biodiversité est plus importante dans ce type de forêt, avifaune notamment.
- Gardez des territoires vierges d'activité humaines semblent indispensables, l'ONF a lancé cette action depuis plusieurs années dans le cadre des îlots de sénescence
- S'inspirer de la gestion de la "dehesa" andalouse qui ont créé des habitats remarquables de chênaie pâturée permettant de conserver une herbe verte et appétante plus longtemps dans des climats plus chauds qu'en Cévennes.

- Lutter contre la "haine du pin" qui conduit beaucoup de propriétaires à couper à blanc leur pinède, tout en remettant à 0 l'histoire de la forêt et en créant des "poudrières" de broussailles. Les pinèdes bien gérées peuvent amener à des chênaies si l'on est patient.
- Etudier de près l'évolution des habitats forestiers mal traités par des coupes très destructives des sols comme on voit beaucoup partout en Cévennes. Il y a fort à parier qu'elles seront à l'origine d'incendies ou d'habitats de maquis stériles qui mettront de nombreuses années à reprendre un aspect forestier
- Plus de forêts en libre évolution uniquement dédiées à la ballade et sans chasse / dans son rôle d'habitat pour la faune / quelques parcelles "sanctuaires" pour "laisser faire" l'évolution naturelle favorable à la biodiversité (et à l'étude scientifique) / Garder des zones en réserve de biodiversité
- Rendre à l'ONF sa capacité à mieux agir, mais comme beaucoup de services publics, l'ONF a été marginalisé
- Il faut que les forêts soient entretenues pour devenir attractives à la population donc proposer aux jeunes chômeurs de participer aux travaux d'entretien.
- Créer des chantiers d'insertion pour l'entretenir
- Supprimer les coupes à blanc
- Avoir une forêt diversifiée
- Privilégier la captation de CO2 en réalisant une étude (entre les types de sols, les différentes productions agricoles et sylvicoles) comme la méthode ABC Terre qui permet de mieux exploiter son sol et capter plus de CO2 en modifiant ses pratiques.
- Renforcer la protection des espaces forestiers
- STOP à l'abattage intensif
- Création d'une forêt primaire pour protéger et développer une faune et une végétation qui permettra d'améliorer la qualité des sols et surtout de participer à la régulation du climat. Cette forêt primaire serait un lieu d'étude, d'échange des connaissances, et aussi d'enseignement pour les jeunes générations sur la conservation des espèces. Apprendre, Découvrir, Protéger. Sous la responsabilité de l'ONF. Surface à définir...
- Aide à la maîtrise des essences parasites (pins dans les châtaigniers par ex) / Suppression des pins, afin de replanter nos châtaigniers, chênes, et autres...
- Proposer des zones de coupes citoyennes pour récupérer du bois dans le strict respect de la forêt (pas d'abatage, juste une zone où les abatages officiels sont stockés à disposition), chantiers participatifs d'entretien dans les zones typiques (châtaigneraies, chênes verts, restauration de faïsses et ou murs en pierre sèche)
- Aider les personnes qui souhaitent valoriser leur propriété forestière
- Respecter les forêts existantes, flore et faune "sauvages"
- Proposer dans les reboisements aidés par le Pays des CEVENNES, d'introduire 20 % d'essences, mellifères, médicinales ...
- Davantage de groupes de bénévoles
- Soutiens financiers aux porteurs de projets valorisant les différents rôles de la forêt

- Inciter par des aides financières la mise en œuvre de pratiques forestières écologiques favorisant le stockage du carbone dans la biomasse et les sols pour agir dans la lutte contre le réchauffement du climat
- Montage pour le partage de propriété
- Récupérer bois mort, nettoyage et remise aux nécessités pour chauffage
- Ne pas couper les plus beaux spécimens.
- Communiquer des points infos précis, au plus près des propriétaires qui ne connaissent pas toutes les possibilités d'exploitation, des partages d'exploitation, qui ne savent pas ce qui est possible ou non etc.
- Organisation d'actions collectives pour le maintien et le développement de la forêt
- La sensibilisation, l'information et la formation des propriétaires forestiers amènent à une gestion équilibrée de la forêt qui favorise tous les rôles dévolus à la forêt (économique, environnemental et social)
- "Nettoyer la forêt" que si nécessaire
- Initier les jardiniers (nombreux en Cévennes) à la sylviculture, plantation d'arbre, suivi dans la durée de croissance et questionnement sur l'incidence environnementale et économique
- Réviser les règles d'affouage pour qu'elles soient subordonnées à des pratiques écologiques et populaires
- Permettre des habitations écologiques vernaculaires et légères à l'année de personnes s'engageant à la préservation et au gardiennage de la forêt
- Engager les mairies à faire participer les habitants à la gestion de la forêt communale
- Promouvoir des formations écologiques vers les propriétaires privés
- Impliquer les différents usagers (chasseurs, agriculteurs, association d'activité de plein air...) de la forêt dans les actions de sa préservation
- L'idée est donc de mettre en œuvre un Plan Territorial d'Action Forestière Multifonctionnel (climat, biodiversité, agronomie, productions économiques et loisirs) pour :
 - Maintenir ou aménager partout où c'est possible des espaces arborés et forestiers nombreux et mixtes : une certaine forme d'agro-foresterie en somme ;
 - Utiliser toute la diversité des types de peuplement : arbres alignés, haies, bandes boisées, bosquets, plantations diverses, bois et forêts ;
 - Mailler l'ensemble du territoire, des plaines aux hautes terres, en privilégiant les essences locales et, en prenant modèle (en les adaptant), sur l'exemple des pays de bocage qui ont depuis longtemps permis de concilier agriculture, élevage, sylviculture et forêts."

- Réviser les règles d'affouage pour qu'elles soient subordonnées à des pratiques écologiques et populaires
- Permettre des habitations écologiques vernaculaires et légères à l'année de personnes s'engageant à la préservation et au gardiennage de la forêt
- Engager les mairies à faire participer les habitants à la gestion de la forêt communale
- Promouvoir des formations écologiques vers les propriétaires privés
- Impliquer les différents usagers (chasseurs, agriculteurs, association d'activité de plein air...) de la forêt dans les actions de sa préservation
- L'idée est donc de mettre en œuvre un Plan Territorial d'Action Forestière Multifonctionnel (climat, biodiversité, agronomie, productions économiques et loisirs) pour :
 - Maintenir ou aménager partout où c'est possible des espaces arborés et forestiers nombreux et mixtes : une certaine forme d'agro-foresterie en somme ;
 - Utiliser toute la diversité des types de peuplement : arbres alignés, haies, bandes boisées, bosquets, plantations diverses, bois et forêts ;
 - Mailler l'ensemble du territoire, des plaines aux hautes terres, en privilégiant les essences locales et, en prenant modèle (en les adaptant), sur l'exemple des pays de bocage qui ont depuis longtemps permis de concilier agriculture, élevage, sylviculture et forêts."

► Sentiers / Loisirs / Tourisme

- Retrouver les sentiers oubliés que les générations précédentes empruntaient quotidiennement et au passage entretenaient
- Sentier d'interprétation, de connaissance du milieu
- Valoriser les sentiers existants
- Des sentiers d'interprétations comme celui de Rochegude
- Guide local cueillette des plantes pour faire des tisanes par exemple ou parcours avec un formateur sur les plantes, les petits animaux... à proposer aux familles le week-end
- Encourager les accompagnateurs de randos à proposer des balades non sportives, plutôt balades d'observation, lentes et jalonnées d'explications à portée de tous, jeux ...
- Valoriser le tourisme vert/ Le développer
- Réhabiliter les chemins de randonnées et mettre en valeur le patrimoine en milieu forestier / notamment médiéval (ex : la chapelle romane de Saint Andéol à Laval Pradel mérite une restauration en urgence. Une restauration complète qui pourrait mêler randonnée et mise en valeur de ce lieu serait un atout)
- Organiser des bivouac nature avec des professionnels afin de faire respecter la protection de la forêt et non de l'interdire
- Limiter l'usage aux engins motorisés, motos, quad et autres 4X4 qui érodent les sols et perturbent les animaux ainsi que les promeneurs / supprimer les actions qui lui nuisent manifestement : type trails avec engins motorisés
- Interdire les véhicules à moteur et le faire respecter
- Permettre la circulation contrôlée et régulée de véhicules sur les pistes pour éviter la désertification de ces vastes espaces naturels. Cela permettrait la prévention des décharges sauvages et feux, la vigilance citoyenne, la sécurité des randonneurs, en cas d'accidenttout bêtement entorseet guidage de promeneur égaré en site naturel ...
- Développer des sentiers pédestres de différents niveaux (enfants - famille -expert - personnes âgées - chèvres...)
- Actions en réseau, avec les acteurs du tourisme (office du tourisme ...), de l'agriculture (Adearg, FdCivam ...) et de la forêt (groupement des propriétaires forestiers ...)
- Plus de sentiers découverte avec des essences d'arbres, des maisons à insectes, ou encore des ruches.
- Dédier et aménager des chemins par activité (VTT, cross, randonneur, cavalier...)
- Informations et promenades sur les lieux pour découvrir le rythme des saisons.
- Si j'ai répondu ""Non"" pour plus de sentiers pédestres, c'est pour éviter que la forêt ne soit abimée par des piétons non respectueux qui y laisseraient leurs empreintes délétères (détritus, mégots, arrachage sauvage flore, nuisance pour la faune, etc).

► Desserte forestière

- Nos forêts restent d'un accès compliqué qui rend leur exploitation financièrement très problématique.
- Améliorer les accès pour les petits propriétaires

► Eau & Forêt

- Entretien des cours d'eau (curage) et évacuer les troncs d'arbres et futurs embâcles lors des crues qui obstruent les ponts et créent des dégâts qui impactent parfois considérablement les communes matériellement/économiquement. Ces "déchets verts" pourraient être revalorisés (chauffage/compost ...) en circuit court.
- Renforcer les secteurs où il y a des berges pour éviter les glissements ce qui éviterait des dégâts importants en aval

AVEZ-VOUS DES IDÉES D' ACTIONS POUR RENFORCER LA COMMUNICATION FORESTIÈRE ?

116 RÉPONSES

► Supports" à actionner

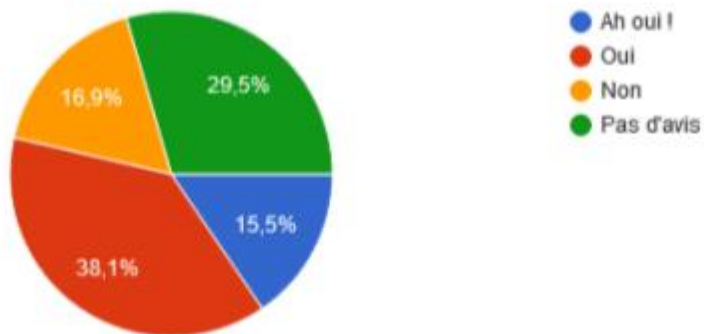
- Campagne de communication massive Campagnes de communication à travers réseaux sociaux, Radio 16, mairies, Département, ONF, OT
- Réunions publiques localisées/ rencontres journal explicatif
- Sensibilisation dans les écoles, collèges et lycées / la faire découvrir de bonne heure afin qu'ils soient vecteur de cette communication / sorties scolaires en milieu à la rencontre des professionnels et de leurs métiers développer des sorties scolaires à la journée du fait de la proximité immédiate des structures scolaires et de la forêt / l' éducation des jeunes en les faisant participer à diverses actions / avec l'ONF ou autre acteur institutionnel de la forêt, faire planter des arbres ou autres végétaux aux enfants en leur expliquant l'importance du cycle du vivant / amener les centre aérés en forêt.
- Pour ceux qui veulent s'y intéresser la communication existante est déjà correcte.
- Des animations sur site sur le bûcheronnage, le pastoralisme, et l'agriculture typiquement cévenole, sans oublier le monde apicole / organiser une journée calquée sur de Ferme en ferme avec les exploitants / Visites entreprises
- Un festival / événements festifs et ludiques sur différent sentiers / Créer des festivités autour de la forêt comme le ramassage de châtaignes, la cueillette des champignons, l'équilibre à trouver entre préservation et gestion raisonnée / "Fêtes de la forêt"
- Application- site dédié permettant de connaître le territoire également et les possibilités de mobilités sur les chemins empruntés des tables d'information, sensibiliser dès le plus jeunes âges en famille ou en sorties éducative / Organiser des parcours découverte multi-générationnels sous forme de jeux, si ce n'est déjà fait.
- dans ces futurs sentiers , des gardes forestiers à cheval / Patrouille équestre pour sécuriser et enseigner le respect de la forêt
- Stages pour informations / journées d'informations
- Mettre progressivement en place une signalétique avec une identité bien personnalisée et relayer dans la communication des agglos, du Pays, et du PNC pour les communes concernées
- réaliser de petites vidéos
- Application randonnée, VTT local et petits conseils personnalisés en fonction des lieux avec des notifications
- Parcours pédestres disponibles à l'office du tourisme
- Participer aux journées d'information et d'orientation
- articles pour bulletins municipaux, journal AA / bulletins régionaux, départementaux etc. ce qui les rendra plus intéressants / articles didactiques sur la sylviculture dans la presse généraliste
- organiser des rencontres pratiques entre jardiniers et sylviculteurs
- Manifestations culturelles et artistiques en pleine forêt, démonstration du savoir faire autour du bois

- Agir auprès des offices du tourisme
- Des panneaux explicatifs au cotés des panneaux touristiques / sur les aires de parking / sur les lieux de randonnée stratégiques / actuellement selon les bois ou forêts où l'on se promène, il n'y a pas ou très peu de communication sur le site ou la signalisation en vigueur. lorsqu'il y en a celle-ci est mal entretenue (couleurs passées, voir illisible). / Participation des plus jeunes à des actions telles que la réalisation de panneaux pédagogiques car la communication passe déjà par la sensibilisation des jeunes / sous une forme ludique comme des contes!!!!
- sentier d'interprétation / augmenter l'information quant aux PR et GR sur l'agglo / sans pour autant créer d'autres chemins
- Brochure
- petits concours populaires
- balades guidées / accompagnées par des agents de l'ONF / balades paysagères / en dehors des périodes de reproduction des animaux
- slogan percutant
- Entretien de la forêt en partie par du bétail. Eco tourisme.
- Trouver ou créer des forêts modèles et y promouvoir la gestion au travers de sentier à thème
- Intervenir dans les organismes de formation des bûcherons et autres écoles forestières
- Demander des encarts de communication dans tous les bulletins municipaux
- Pub touristique
- Encourager le tourisme vert (pédestre, VTT, équestre).
- les réseaux sociaux
- information et consultation citoyennes
- en nommant un conseiller municipal responsable de la communication qui aurait pour rôle de sensibiliser les administrés
- Faire des infographies en montrant son importance (avec forêt vs sans forêt)
- Entretien et proposer encore plus de sentiers de randonnées, DFCl, GR,... Et ainsi faire connaître, apprendre et respecter / C'est la priorité car beaucoup de chemins sont abîmés
- signalétique routière dans les communes et sur les routes
- un courrier à destination des propriétaires avec des exemples concrets du possible
- des fiches balades ,ou topo guides , avec des cartes reprenant les numéros de parcelles ONF (les numéros inscrits sur des panneaux fixés aux arbres) pour mieux s orienter
- Par les manifestations d'association en direct avec la forêt (rando, chasse etc)
- Radio 16
- Un journal papier (issu du recyclage, contenant des graines à faire germer)
- Faire participer le citoyen à des actions concrètes, participation à des réunions, à des travaux en forêt ...
- organiser une semaine ou un week-end forêt avec des animations"
- chantiers participatifs in situ d'alternatives forestières écologiques avec des intervenants expérimentés comme le RAF
- expositions auprès du grand public
- un projet d arboretum
- classement et protection des forêts anciennes

- créer des partenariats avec d'autres territoires forestiers et organiser des séminaires et colloques d'échanges ouvert au public
- d'associer l'ensemble de la population à la démarche tout au long du processus, dans le but de faire mûrir une nouvelle compréhension globale, incluant la responsabilité de l'acte citoyen de consommation, et ce, dans tous les domaines
- Créer une parution trimestrielle, semestrielle voire annuelle avec des idées sorties en forêt, des récits sur les contes et histoires de nos forêts... créer une maison de la forêt à l'image de la maison de l'eau au lac de Villefort ou des maisons du projet dans les démarches d'urbanisme
- Créer un conseil citoyen de veille et de participation sur l'entretien des bois et forêt (enlèvement de déchets...)
- Créer un comité rassemblant des professionnels et acteurs locaux (ONF, PN Cévennes, Forestier, Association des communes forestières Occitanie, aggro...) accessible aussi au grand public
- étude d'impact sur la biodiversité
- davantage de pistes carrossables, routes forestières
- il faudrait quand il y a un incendie de forêt les inviter en temps que spectateurs pour qu'ils comprennent ce que cela représente, qu'il voit la difficulté de l'intervention sur le terrain des pompiers, et qu'ils sentent comment la forêt souffre en elle-même car l'arbre souffre et pleure
- créer des jeux type courses d'orientations avec les écoles, avec les touristes pour faire connaître les forêts de Lozère et profiter de ces parcours pour communiquer sur la forêt (à la fois connaissance de la diversité, explication des actions)...
- sur un site informatique local et ou un site de ballade où quelqu'un pourrait nous expliquer et communiquer avec nous
- c'est un travail de fond, de long cours. être présent sur des événements déjà existants. avoir des élus qui en parlent
- Aider les propriétaires qui ont bénéficié de la subvention reboisement ou amélioration du Pays des Cévennes à accueillir le public du Pays afin d'expliquer ce qu'ils ont réalisé et comment.
- Une plateforme dédiée à cette communication
- Utilisation du bois (local de préférence) dans les bâtiments et aménagements municipaux
- Via le PNC, la création d'autres zones protégées, continuer de sensibiliser chacun par des moyens pédagogiques à la préservation de nos lieux de vie naturels :
- Projections gratuites de films inspirants dans les villes, villages,
- immersions avec des professionnels en forêt,
- chantiers participatifs (infos à la population via les maires et les élu(e)s
- parrainage d'arbres (comme pour les ruches)
- Culture du partage avec chasseurs et propriétaires
- culturelle , civique , événements

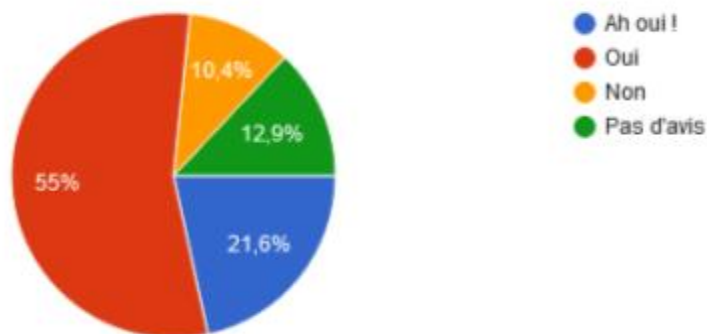
Pensez-vous qu'il faille favoriser le regroupement des propriétaires ayant de petites surfaces de forêt ?

277 réponses



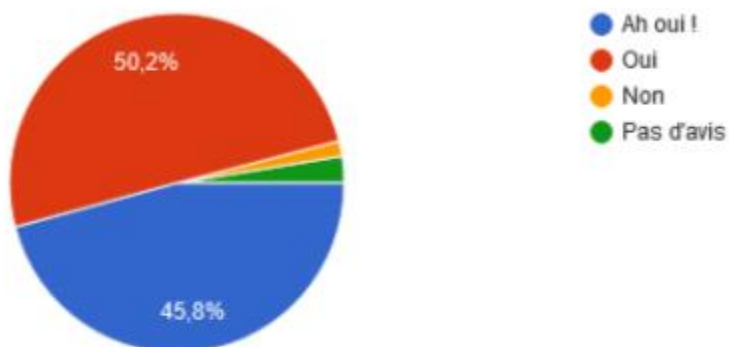
Pensez-vous qu'il faille organiser des démonstrations de chantiers forestiers (tailles, coupes, etc.) pour le grand public ?

277 réponses



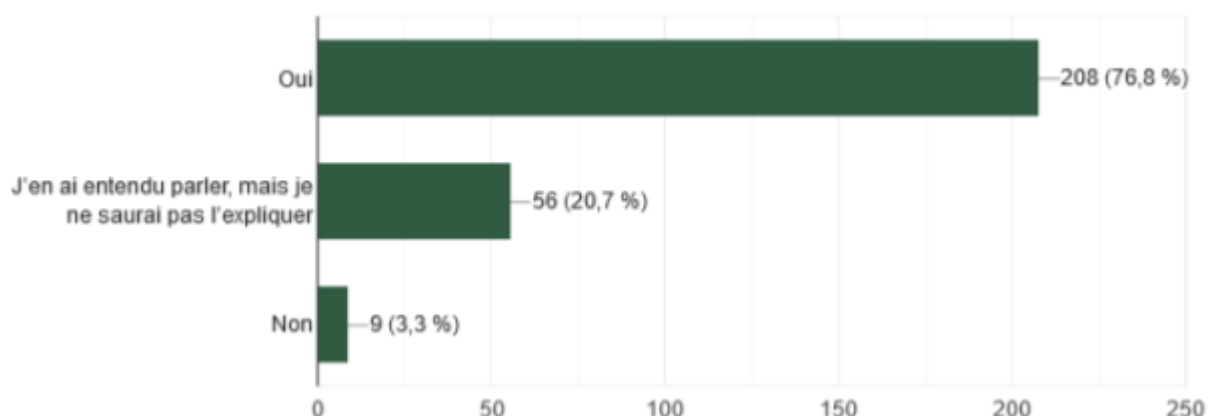
Pensez-vous qu'il faille sensibiliser le jeune public à la forêt, aux chantiers forestiers, etc. ?

275 réponses



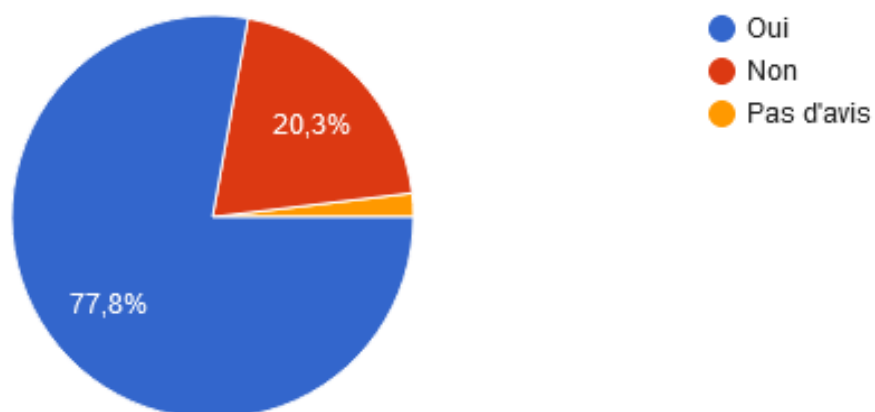
Savez-vous ce que sont les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) ?

271 réponses



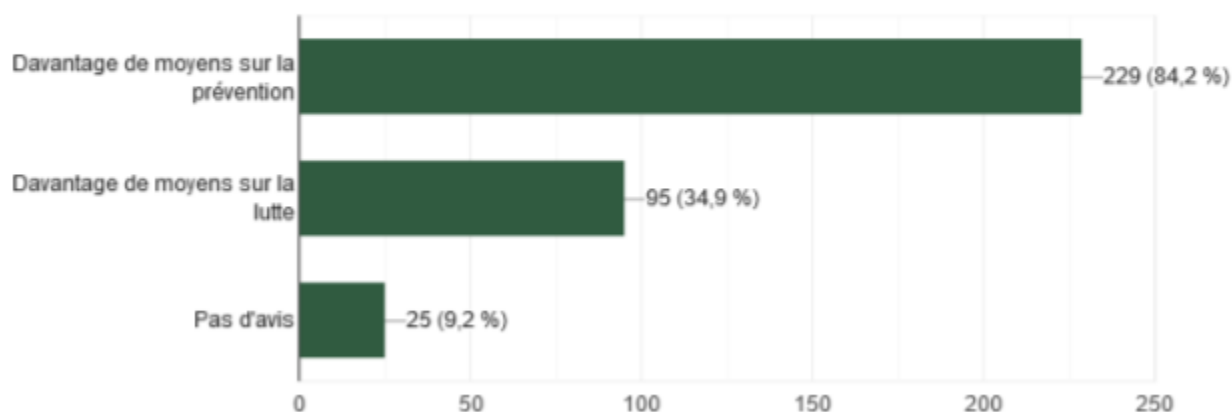
Si vous êtes concerné, pensez-vous respecter les OLD ?

212 réponses



Pensez-vous qu'il faille mettre davantage de moyens sur la prévention des incendies, ou sur la lutte contre les incendies de forêt ?

272 réponses



PENSEZ-VOUS QU'IL FAILLE METTRE DAVANTAGE DE MOYENS SUR LA PRÉVENTION DES INCENDIES, OU SUR LA LUTTE CONTRE LES INCENDIES DE FORÊT ? POURQUOI ?

155 RÉPONSES

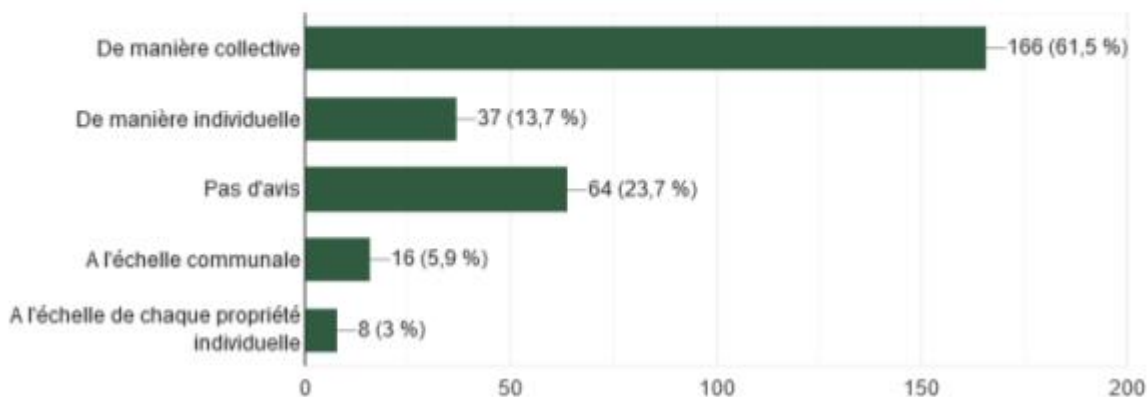
NB : toutes les réponses ne sont pas retranscrites – les « doublons » ont tenté d'être recoupés, en tentant de reprendre les mots utilisés par les participants au sondage

- Diffuser nationalement comme la sécurité routière / rappels plus fréquents via les journaux locaux payants et gratuits + des flash sur les radios locales et voir la distribution chaque année dans les boites aux lettres de flyers explicatifs des bonnes conduites / Une prévention pérenne et visible / Surtout en période estivale / Continuer de sensibiliser et responsabiliser / agir sur les origines humaines du problème (+ de 3/4 des feux)
- Sensibiliser les visiteurs / Sensibiliser certains professionnels (abandon de bidon d'huile...)
- A lier avec la gestion forestière / Se travaille sur le long terme. Plus de feuillus (notamment autour des habitations)
- Pédagogie et répression
- le nombre de DFCL n'est pas suffisant / entretien des DFCL / régulièrement endommagées par les véhicules à moteur, entravant la desserte pompiers / les DFCL prennent des dimensions d'autoroute. Pour l'avenir leur entretien n'est pas très clair, il se peut que les propriétaires soient encore sollicités
- l'OLD agit sur la prévention, faisons là appliquer scrupuleusement et cela me paraît être suffisant. Pour ce qui est de la lutte contre les incendies, est-ce bien une compétence du Pays Cévennes ? / Continuer les OLD. / OLD = pas une guerre contre les arbres les plus inflammables (pins, chêne vert...) / Problème OLD : nettoyer chez les voisins négligeant
- Peu de signalisation indiquant l'interdiction d'allumer des feux ou de fumer

- Pour un entretien pérenne il faut l'agropastoralisme (ne produit pas de gaz à effet de serre)
- trouver des débouchés rentables ou simplement équilibré à l'exploitation forestière comme la production de bois de chauffage sous toutes ses formes, le bois d'œuvre, le gemmage, le tout lié à l'élevage extensif de moutons, chèvres.
- Eviter le mitage des habitations, développement des activités en forêt et l'étalement urbain jusqu'aux limites des forêts
- favoriser la forêt indigène et ancienne plus résistante au feu de forêt
- Faire des actions de nettoyage en forêt avec les scolaires / prévention dès l'école et auprès des jeunes
- Création d'un corps de sapeurs forestiers comme dans les Bouches du Rhône
- Plus de surveillance
- interdire l'accès à certaines périodes de l'été pour limiter les risques
- habitants proches des forêts : devenir des sentinelles formées à la prévention car ce sont souvent elles qui détectent les premières fumées.
- éliminer les bois morts étudier de nouvelle méthode de prévention contre les incendies, en prenant en compte les vents, les essences végétales présentes (inflammable ou combustible), les reliefs des Cévennes (les crêtes, les versants...), afin de placer plus stratégiquement les coupe-feux
- La mise en application du Plan Territorial Forestière contient les éléments de la prévention des incendies

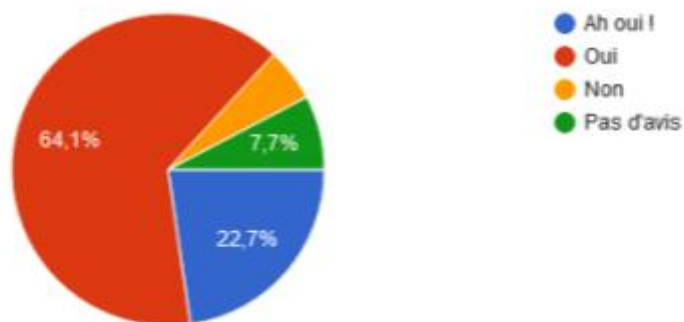
Pensez-vous qu'il faille de préférence agir de manière collective, ou alors de manière individuelle, afin de réduire le "morcellement" du foncier forestier ?

270 réponses



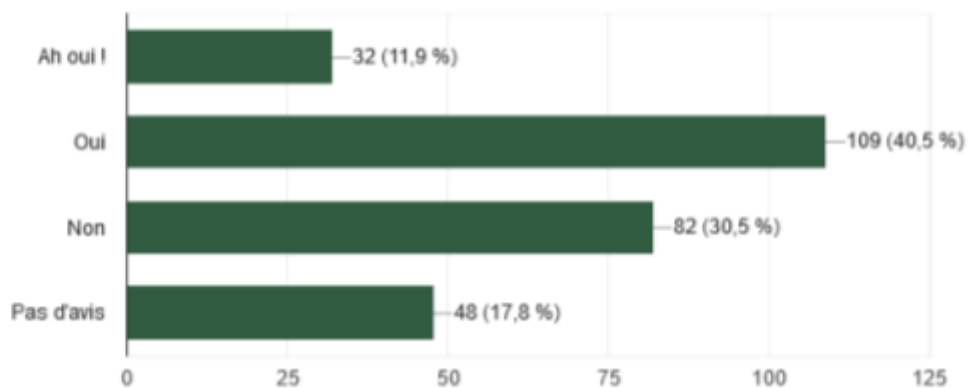
Pensez-vous qu'il faille sensibiliser et soutenir davantage les propriétaires forestiers afin de réaliser les premières interventions dans l'entretien des forêts ?

272 réponses



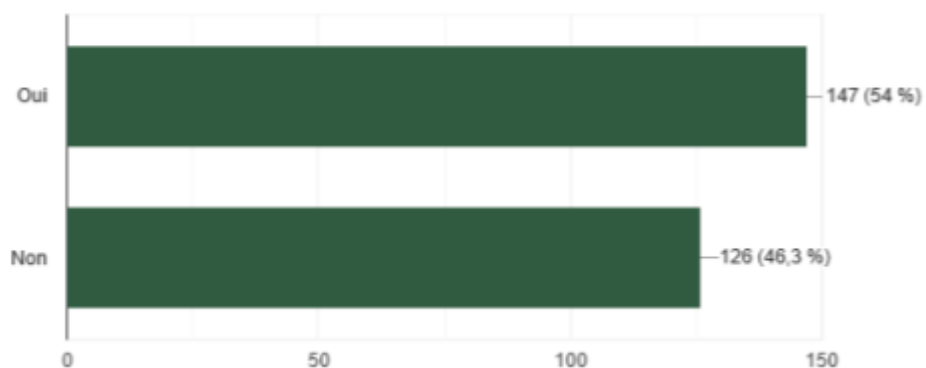
Pensez-vous qu'il faille adapter le réseau routier public aux transports des bois ?

269 réponses



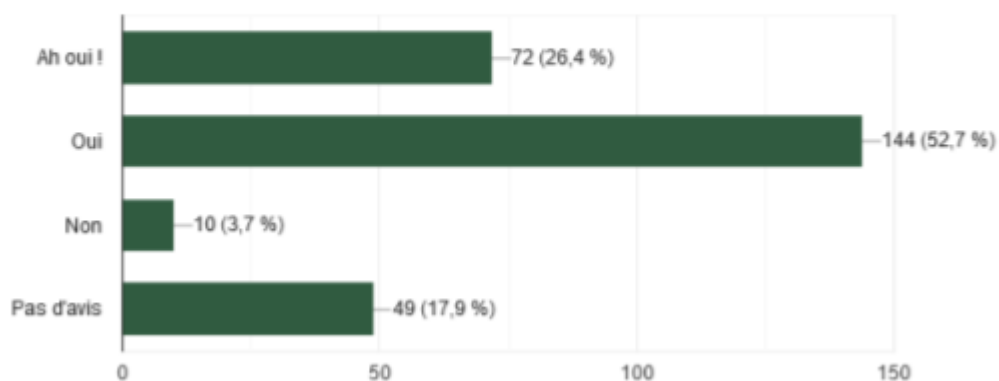
Connaissez-vous le Pin de Salzmann ?

272 réponses



Pensez-vous qu'il faille plus d'actions pour maintenir le Pin de Salzmann en Cévennes et le préserver de son extinction ?

273 réponses



PENSEZ-VOUS QU'IL FAILLE PLUS D'ACTIONS POUR MAINTENIR LE PIN DE SALZMANN EN CÉVENNES ET LE PRÉSERVER DE SON EXTINCTION ? POURQUOI

117 RÉPONSES

NB : toutes les réponses ne sont pas retranscrites – les « doublons » ont tenté d'être recoupés, en reprenant les mots utilisés par les participants au sondage

- Subsistera à la sécheresse, au réchauffement climatique
- Eviter son extinction
- Préservation de la biodiversité, du patrimoine génétique
- peut-être même en replanter à la place du pin sylvestre et maritime quand on ne peut pas planter des feuillus
- Préserver une espèce endémique est capital pour préserver un écosystème
- Il faut préserver notre territoire
- Bien adapté au territoire / contribue à la bonne santé des forêts
- Patrimoine cévenol / caractérise une partie des paysages / éclaircira le paysage
- Veiller à la diversité / Il y a d'autres essences, c'est un tout
- Il faut le connaître davantage
- Je ne suis pas contre mais il faut limiter les pins en zone de garrigue !
- Aidons la nature à l'implanter durablement
- Sans coupe volontaires de ces peuplements, l'espèce restera si les conditions sont rassemblées pour elle
- C'est une piste mais anecdotique, toutes les essences spontanées et pionnières actuelles doivent être gérées pour préparer d'autres essences moins inflammables et souvent plus durables
- S'il est mieux adapté laissons le tranquille / Mais aussi laisser la Nature faire. Elle sait souvent mieux s'adapter aux changements en cours et l'interventionnisme de l'homme peut être contre-productif, donc prudence !!

- Réfléchir à un programme d'envergure sur son implantation dans des zones récemment déboisées ou déperissantes
- Sur conditions de sols et climat adaptés
- C'est un excellent combustible
- Permettra d'assurer un couvert forestier sur le long terme
- Malheureusement si le changement climatique est trop rapide il sera peut-être très compliqué de maintenir cette espèce malgré les efforts
- Priorité au développement du chêne et du châtaigner
- favoriser le pin en forêt en cas d'incendie serait bien trop dangereux / manque d'infos le pin est une essence inflammable quand même
- il ne doit pas devenir envahissant au détriment d'autres essences
- espèce en danger à cause du pin maritime / "flambe" moins
- Pas l'impression d'une menace sur les pins, la question me paraît tendancieuse en ne parlant que du pin de Salzmann
- Certainement une essence qui a de l'avenir dans les projets d'aménagement d'îlots de fraîcheurs en milieu d'aridité par exemple
- Si il est bon pour la charpente et autre métier du bois / bon bois d'œuvre / le conduire pour pouvoir l'utiliser pour du bois d'œuvre etc tout en protégeant correctement les sols de l'érosion
- S'il cohabite avec les autres espèces sans "dominer"
- Pour continuer le combat d'anciens pour son maintien
- Croissance lente

- exploitation douce, ciblée. pas de monoculture, pas de coupes à blanc / faire de la gestion douce de la forêt une cause nationale, promouvoir toute gestion alternative
- Proposer aux propriétaires forestiers de valoriser leurs parcelles, en acceptant de l'inclure dans le Plan Territorial d'Aménagement Forestier, par une convention avec l'agglo d'Alès et le Pays Cévennes
- améliorer les sous-bois
- Des entretiens avec des responsables d'autres forêts européennes pour savoir ce qui se fait ailleurs.
- soutenir financièrement les petits propriétaires forestiers (< 5 à 10 ha ?) dans leurs projets d'éclaircies de peuplement, de débroussaillages, de désenclavement par la création de pistes, de gestion forestière, d'initiative collective...
- prendre en compte et valoriser les travaux réalisés forestiers par les propriétaires eux-mêmes dans les aides
- plus de techniciens sur le territoire et de travaux visibles et expliqués
- coupes partielles et replantation d'essences variées et adaptées au changement climatique
- réserver des espaces sauvages protégés pour permettre le vieillissement et le repeuplement naturel
- Etablir un label et une accréditation pour des entreprises forestières réellement compétentes et leur demander des comptes quant à leur impact sur la forêt, l'environnement, les paysages naturels et aquatiques, etc / Surveiller et condamner les entreprises qui avec leurs engins (pelles, bulldozer, TP, maçonnerie, EDF, etc) saccagent les forêts, les abords de ruisseau/rivière/lac, chemins, etc

- **Structuration des acteurs :**

- Manque de la main d'œuvre : avec l'aide du ministère de l'emploi demander l'aide des chômeurs sur les chantiers forestiers
- Mutualiser le matériel d'exploitation et de transport ou bien créer une coopérative qui rachèterait les produits pour les revendre au meilleur prix en grande quantité. Cette coopérative pourrait s'occuper de l'exploitation et transport avec son matériel ou en sous-traitance
- Il faudrait constituer des brigades forestières et plus de gardes forestiers pour plus d'actions.
- Augmenter les moyens de l'ONF, des acteurs et pilotes de projets forêt
- rassemblement de l'ensemble des propriétaires sous une forme de sivoim
- Des conseils inter communaux pour mettre en commun les actions.
- regrouper les acteurs de la filière régulièrement et voir l'avenir ensemble : propriétaire, producteur, transporteur, transformateur
- Proposer des projets collectifs (coupes de bois) "gagnant-gagnant" / vente locale par une plateforme collective
- je pense faire sur ma commune une action concertée et commune aux petits propriétaires

- **Débouchés :**

- Mieux valoriser le bois-énergie / développer sérieusement les débouchés de petites unités de chauffage (collèges lycées, écoles, mairie, salle de sport, HLM etc...)
- travailler sur la normalisation et la labellisation de bois locaux pour une utilisation comme bois d'œuvre : châtaignier, pin maritime...
- Développer et soutenir les petites scieries
- valorisation du bois et un soutien des collectivités

- **Communication :**

- Plus de communication vers le "grand public" : par voix de presse / avec des informations concrètes / faire comprendre que le bois est une récolte / plus régulière, entretenue / dans les club pour personnes âgées ou randonnées et organiser ses même initiation dans des journées "gestion de la foret et des bois" sur chaque village avec rando et explications / responsabiliser les propriétaires à l'entretien des forêts / l'exploitation fait peur au personnes non averties - "Désacraliser" la forêt dans l'esprit des gens pour permettre une exploitation respectueuse et raisonnée afin de tendre vers une forêt plus résiliente et moins sensible aux incendies / éduquer au respect de la forêt / attiser l'intérêt du public sur les problèmes et la gestion solidaire des forêts / pour participer activement à la prévention contre les incendies - pour accompagner les effets du changement climatique - pour contribuer à de mini filières bois locales - pour des forêts accueillantes, sûres et régénératrices / Faire connaître au grand public la fore et la faune grâce à des sentiers spécifiques et informer le grand public les espèces menacées
- Plus de sensibilisation vers les enfants : Communiquer auprès des enfants et organiser des journées découvertes / valorisation de notre environnement via les écoles des 95 communes avec des sorties organisées avec des guides forestiers sur divers thèmes tout au long de l'année / plus de visites en forêt, faire comprendre que c'est un " un poumon de la vie"
- concertation de tous les propriétaires avant toute action
- Plus de communication vers les propriétaires : chantiers découvertes / sensibilisation à la préservation de tous les espaces forestiers / pour éviter les coupes franches et sur la gestion durable

- **Desserte forestière et transport des bois :**

- Adapter les engins de transport du bois au réseau routier et non le réseau routier au transport du bois.
- Promotion de la traction animale
- Favoriser le transport ferroviaire
- **OLD :**
- mettre à disposition des moyens matériels, financiers et humains, pour que l'expertise professionnelle (bûcheron, élagueur ...), le matériel spécifique (broyeur, débroussailleuse, remorques ...) soient accessibles

SI VOUS AVEZ RÉPONDU "NON" À L'UNE OU PLUSIEURS DE CES QUESTIONS, POURRIEZ-VOUS INDIQUER POURQUOI ? ?

32 réponses

NB : toutes les réponses ne sont pas retranscrites – les « doublons » ont tenté d'être recoupés, en reprenant les mots utilisés par les participants au sondage

Généralités

- Par méconnaissance / pas de compétences pour me prononcer / Je ne connaissais pas le pin mentionné
- Ne rien imposer: informer et réfléchir

Regroupements

- Le regroupement de propriétaires forestiers conduira inévitablement à une homogénéisation de la gestion qui est contre productive d'une point de vue écologique. Les effets sont comparables à l'impact des remembrements agricoles des années 50-70 (disparition massives des écotones)
- Le regroupement par un seul propriétaire risque de favoriser les coupes avec de gros moyens mécaniques. Pourquoi ne pas laisser la forêt tranquille pour son propre développement?
- Regrouper les proprios pour favoriser les grosses coupes à blanc, non merci !

Desserte

- Il semble que ce soit l'exploitation excessive pour le bois énergie qui a augmenté le trafic des grumiers sur nos routes. Les élargir serait une fuite en avant vers des travaux d'aménagement coûteux et dégradant pour nos paysages. Eventuellement ici ou là, une aire sur le côté, pour que le camion laisse passer les voitures qui trépigent derrière, mais pas plus.
- Il faut envisager le transport ferroviaire systématique quand il est possible pour séparer les flux camions et véhicules légers au maximum pour le bois
- Privilégier le rail
- Dans les transport du bois ce sont les premiers km qui posent problème, une fois sur les grands axes, ça va. Or les premiers km sont justement en zone forestière donc élargir les voiries où y faire d'important travaux ce sera au détriment des forêts que l'on souhaite protéger.
- Zones de production insuffisante pour une action sur le réseau routier
- l'adaptation des routes nuirait à l'esthétique du paysage et c'est la porte ouverte à une exploitation accrue et peut être abusive ,quant aux pratique du débardage actuel c'est un scandale, destruction des murettes tricentenaires des chemins historiques de communications, sans compter
- On pourrait envisager d'autres modes de transport
- Danger qu'amène les gros camions pour les autres usagers de la route

Gestion forestière

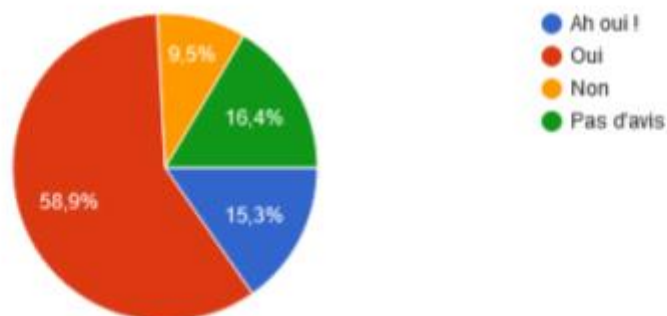
- Ne pas confondre gestion de la forêt et exploitation sans respect pour le territoire. Voir ce qui a été fait sur Gagnières. Coupe sombre. Espace transformé en désert. Evacuation des eaux bouchées par des boues abandonnés...
- L'exploitation forestière pratiquée actuellement est dévastatrice de l'environnement et des infrastructures
- L'action collective suffit
- Les petits propriétaires doivent être libre de faire comme ils veulent sans avoir une fois de plus de nouvelles contraintes réglementaires
- Je n'aime le mot chantier lorsque nous évoquons l'exploitation et la protection d'une forêt.
- Je suis simple randonneuse et aime les forêts sauvages
- règlement de la propriété privée ??????????????
- Je suis absolument contre une exploitation industrielle et délocalisée des forêts cévenole, qu'elles soient privées, municipale ou domaniale
- la forêt quand on en a pas ,on va y passer le weekend quand on y vit ,c est beaucoup plus facile

OLD

- les OLD sont parfois trop difficiles à appliquer pour les particuliers mais aussi pour les collectivités
- gros chantier visibles des routes
- non au respect de l'old : je respecte à 50%, totalement autour de la maison d'habitation, moins sur les dépendances techniques, du fait qu'elle implique des travaux forestiers importants (abattages pour éclaircie d'un peuplement dense de pin Douglas de 25 ans / 25 m
- l'éducation à la forêt doit passer avant tout par l'apprentissage de méthodes douces, écologiques et respectueuses des cycles naturels, la démonstration et la formation aux chantiers de coupes doivent se soumettre prioritairement à ces valeurs.

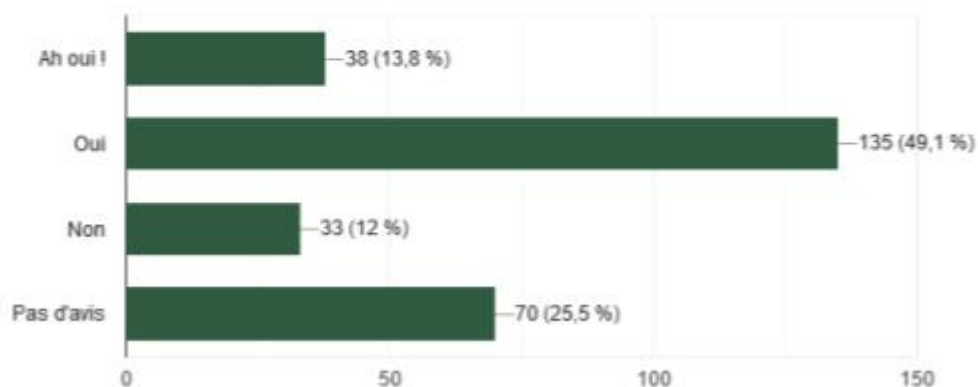
Pensez-vous qu'il faille davantage communiquer sur les utilisations du pin maritime dans la construction, l'ameublement, etc. ?

274 réponses



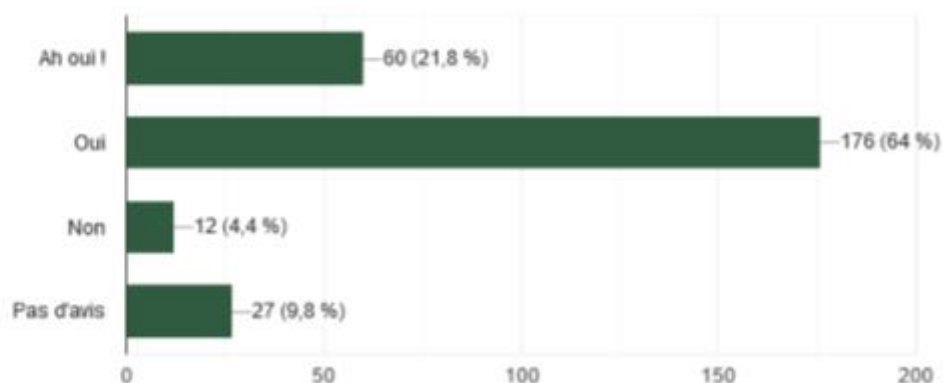
Pensez-vous que les projets de construction des collectivités devraient envisager le recours au pin maritime ?

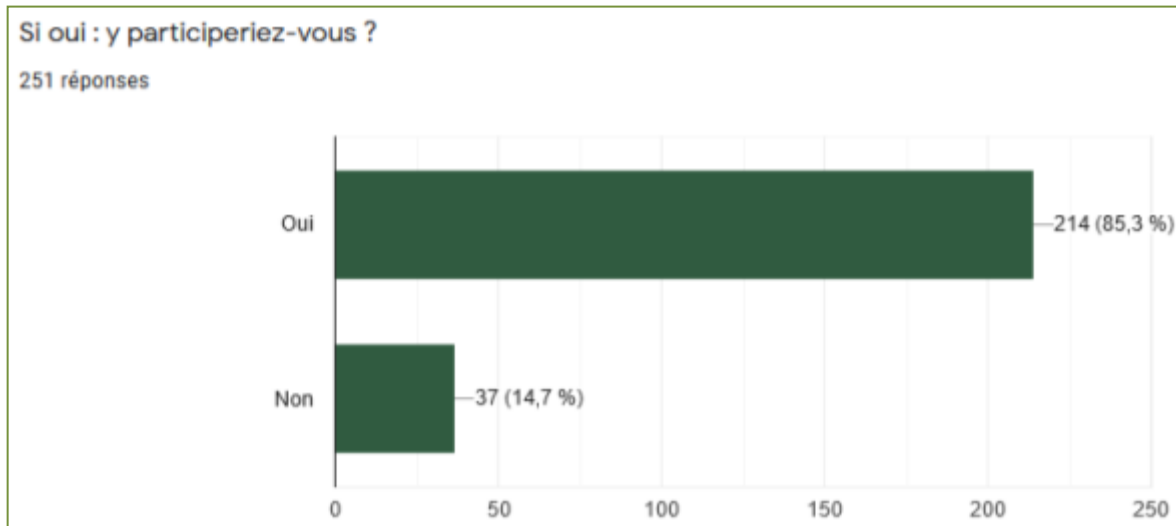
275 réponses



Pensez-vous qu'il faille créer des temps de dialogue, tout public, sur le sujet de la Forêt ?

275 réponses



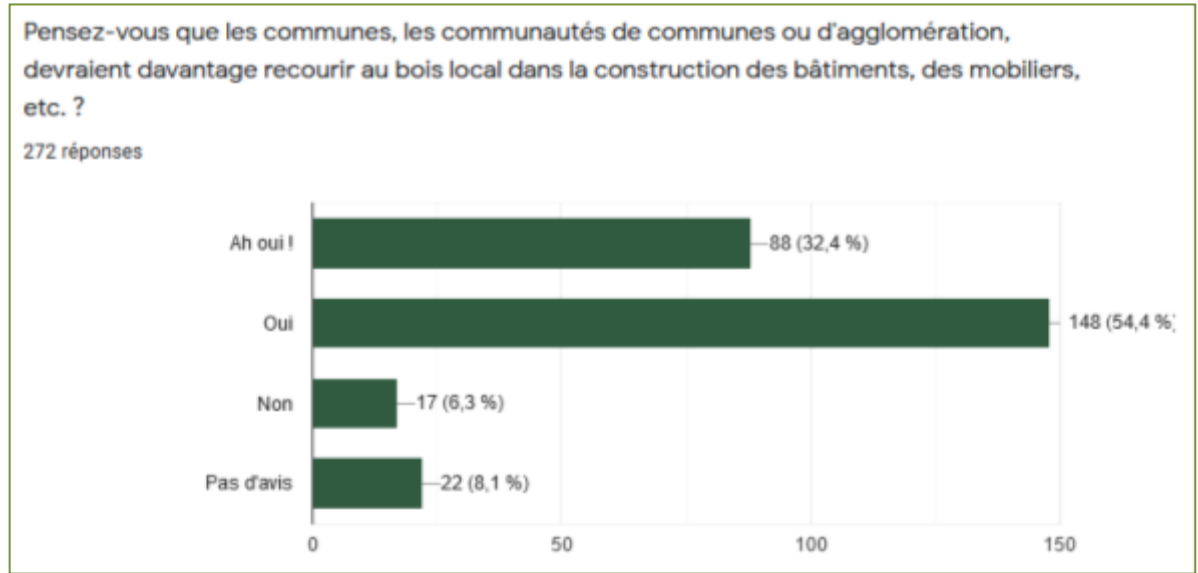
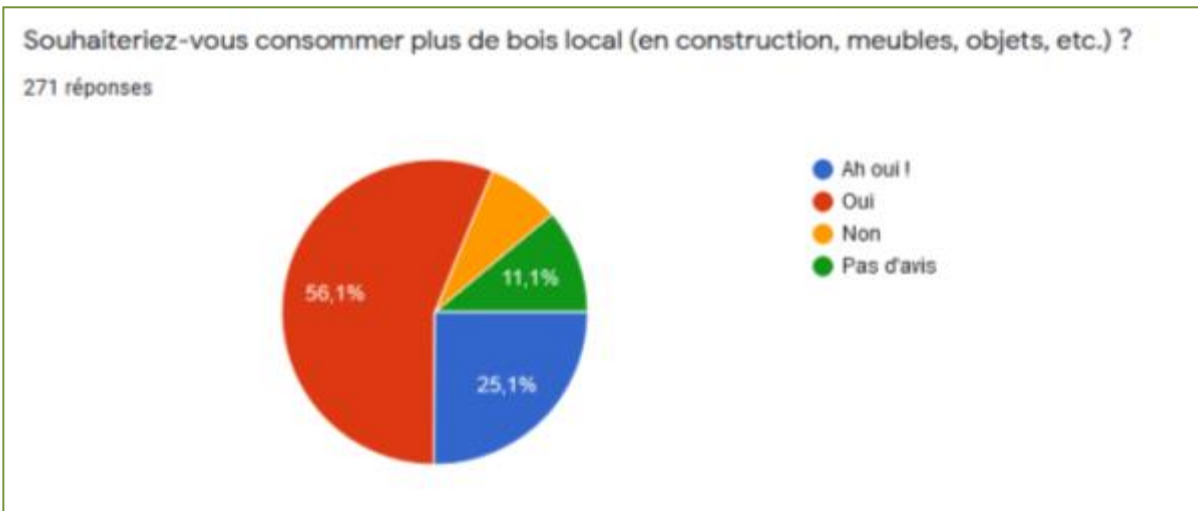


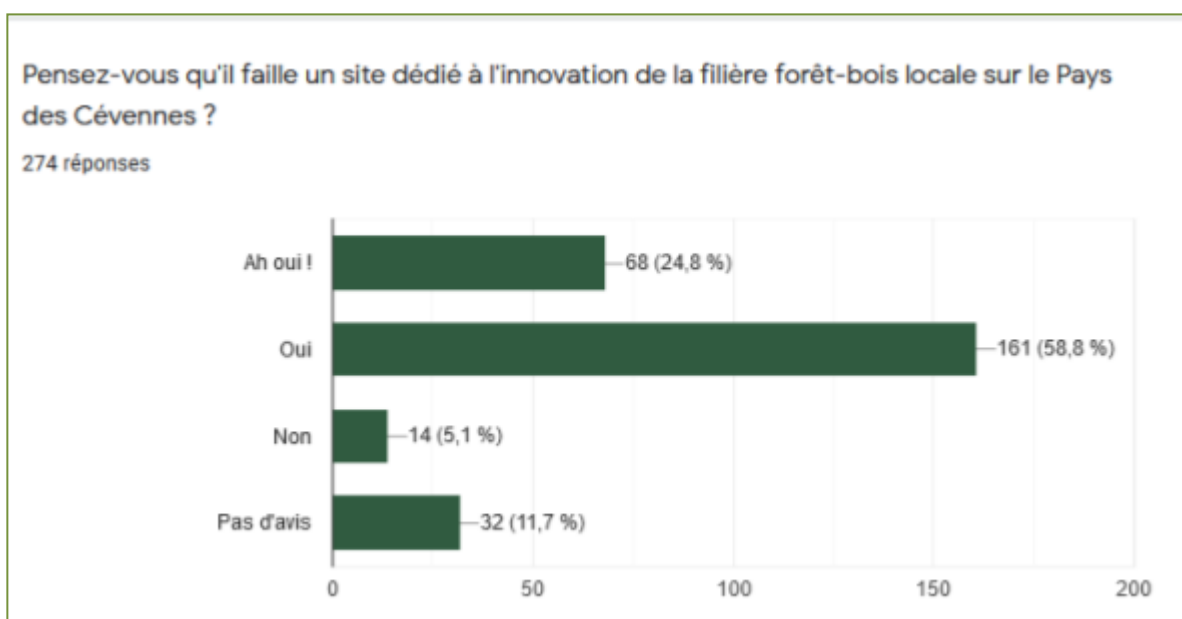
Si vous avez répondu "non" à l'une ou plusieurs de ces questions, pourriez-vous indiquer pourquoi ?

23 réponses

NB : toutes les réponses ne sont pas retranscrites – les « doublons » ont tenté d'être recoupés, en tentant de reprendre les mots utilisés par les participants au sondage

- Eviter les structures de concertation "lourdes et bureaucratiques"
- Crainte d'un "dialogue de sourds" / c'est un sujet entre "ruraux"
- Manque de temps
- Participation potentielle
- Le pin martine n'est pas une essence locale, il est propice aux incendies, il empêche le sous bois de se développer, il détruit les espèces endémiques, il n'assure pas un bon maintien des sols, il n'est pas "rentable", il faudrait arrêter sa culture ou il faudrait le laisser disparaître au profit d'autres essences (laricios, cèdres, etc. "douglas dans certains coins?")
- Pourquoi le pin maritime en particulier?
- Question de l'offre et la demande
- Les constructions ou aménagements de construction (hors charpente et menuiseries) vieillissent mal car l'entretien nécessaire n'est quasi jamais réalisé
- Diffuser des films partisans sur la forêt et totalement étranger aux problématiques locales est totalement contre productif.
- Le public est surtout intéressé pour les châtaignes et les champignons il n'y a qu'à voir comment il la respecte (détrit)
- J'ai répondu oui MAIS si c'est favoriser le pin maritime pour autoriser l'exploitation destructrice de la forêt c'est NON
- Parce que ce sondage ,tout le monde devrait le recevoir





AVEZ-VOUS DES IDÉES D'ACTIONS POUR SOUTENIR LA FILIÈRE FORÊT-BOIS LOCALE, LESQUELLES ?

86 RÉPONSES

NB : toutes les réponses ne sont pas retranscrites – les « doublons » ont tenté d'être recoupés, en reprenant les mots utilisés par les participants au sondage

■ Communication

- Communiquer sur une sylviculture vertueuse
- Faire participer les écoles aux différentes actions
- Rencontre avec le public par le biais de randonnées
- Rencontres avec les différents acteurs
- Site internet pour communiquer
- Mettre en avant la qualité des bois car avec les contraintes climatiques du pays Cévennes, les arbres poussent lentement (plus qu'ailleurs) et donc ont de meilleures propriétés mécaniques pour la construction
- Actions de sensibilisation et d'informations. Soutiens aux pratiques de cultures et de fabrication nobles et local
- Sensibiliser davantage les élus et techniciens ainsi que les métiers de l'architecture et de l'urbanisme à la promotion et l'utilisation du bois notamment dans la construction
- Festival / Un festival bio – écologique / Une fête avec pour thématique la filière forêt-bois locale
- Promouvoir l'implantation de plus de chaufferie bois et de réseaux de chaleur publics comme privés
- Organiser un concours pour les créateurs (sculpture, mobiliers, bâtiments) utilisant du bois local (à organiser entre Gard, Lozère et Ardèche, autrement dit "Les Cévennes")
- Un fichier ressources listant les différents intervenants (experts, bucherons, entreprises de nettoyage après coupes ; cela éviterait de perdre du temps et d'aller à la pêche aux informations.
- Informer au travers d'un dépliant sur les différentes essences présentes dans nos forêts et leurs potentielles utilisations

► Produits et services à développer

- Je pense à une usine de laine de bois par ex
- Développement de la fabrique de granules
- Aller vers des innovations à haute valeur ajoutée
- En fait concernant la thématique de la filière bois, je suis circonspecte car je déplorerais que la "bioéconomie" ne devienne le pendant de la pétrochimie et pille à son tour les ressources naturelles sous le couvert d'un développement durable qui deviendrait intensif et mercantile. Grosse vigilance, intégrité et garde-fous à avoir sur la valorisation de la filière forêt-bois locale par rapport aux écueils d'exploiter à nouveau une poule aux œufs d'or en perdant de vue les bonnes intentions de départ ...
- Bois précieux (fruitiers)
- Multiplier et promouvoir le chauffage au bois par les plaquettes
- Distillerie du pin pour huile essentiel
- Peut-être mieux identifier la filière bois locale dans les achats que l'on peut faire quelques qu'ils soient : pour notre maison, pour un jouet, pour une huile essentielle... voir la transversalité de ces possibles sur les différents champs où nous consommons.
- Commercialisation des pignes pour l'allumage des foyers et barbecues au lieu de ces allumes feux qui puent la chimie / Utilisation des pommes de pins pour faire du combustible
- Les écorces pour revêtements de chemins dans les jardins
- Les aiguilles pour paillage des framboisiers ou des fraises
- Minimiser la place du bois énergie dans la forêt cévenole, c'est une ressource certes renouvelable mais qui ne participe pas à alimenter un puit carbone de longue durée
- Une activité qui doit s'éloigner d'une activité intensive, favoriser le bois d'œuvre
- Chauffage. Construction
- Créer des ateliers de création in-situ de maisons forestières en bois, de cabanes, par des collectifs civils avec les organismes professionnels et/ou de formation et les collectivités gestionnaires, propriétaires
- Au lieu de grille autour des parcs des barrières en bois cela donne plus de valeur à sa présentation, pas tous les parcs je me doute bien, faire valoir plus de banc selon les secteurs en bois plus chaud donc plus jolie
- Faire des petites expositions sur ce que l'on peut faire avec des chutes de bois, des objets, des petits meubles, des animaux cela plairait au enfants (et quelque part au adultes)

► Consommation des bois et produits forestiers

- Consommer local
- Que toutes les collectivités s'équipent en mobilier urbain local
- Trouver des solutions insecticides non polluantes pour l'utilisation du pin maritime en bois d'œuvre.
- Encourager cette utilisation par l'exemple des chantiers des collectivités publiques
- Donner des primes à l'utilisation du pin maritime local dans les chantiers privés
- Créer un label (IGP ? AOC ?) "Pin des Cévennes" ("Bois des Cévennes" ?), qui aurait d'autant plus de valeur, s'il est accompagné d'un cahier des charges garantissant des pratiques écologiques (voir le Réseau des Alternatives Forestières : RAF).
- Avoir recourt plus systématiquement au bois pour la construction d'équipements publics...
- Créer des chaudières granulées pour les grandes chaufferies des HLM
- Voir ce qui se fait ailleurs avec les essences locales et essayer de transposer en gardant nos spécificités.
- Inciter les administrations à utiliser le bois.

► Formation

- École de formation aux métiers du bois
- Plus d'écoles pour former les jeunes
- Pourquoi pas une école forestière
- Travailler sur la formation (dont reconversion professionnelle) en proposant des cursus orientés vers les métiers forestiers et tous les métiers mobilisant des savoirs et des savoir-faire liés au bois et à son utilisation/valorisation.
- Installer des filières de formation bois du processus de la gestion à la transformation, conception sur AA avec MFR ou Lycées agricoles, CFA...

► Organisation de la filière

- Favoriser les actions de mise en contacts des différents acteurs de la filière bois locale : élagueurs, bûcherons, transporteurs, scieurs, charpentiers, menuisiers, ébénistes ... par l'organisation d'un salon du bois en Cévennes par exemple
- Qu'on ait des facilités pour faire scier nos bois dans les scieries locales, pourquoi pas une scierie coopérative de propriétaire ?
- Développer la filière pour avoir des prix raisonnables. Il coûte moins cher de faire venir du bois classe 4 du Brésil que d'acheter du bois local
- Créer un campus de l'innovation forestière et des métiers du bois.
- Informer les gens de tout ce qui est utilisé dans cette filière, les innovations les produits locaux.
- Je ne veux soutenir aucune "filière" : le rapport entre l'humain et la nature dans l'environnement des individus s'appelle "la vie", pas besoin d'inventer autre chose
- Des forêts écoles ou "relais" disséminées sur le territoire (à la manière des agriculteurs du réseau Nature et Progrès).
- Favoriser l'implantation de petites scieries intégrées à l'utilisation locale du bois et de ses sous-produits
- Le label bois du Massif-Central valorise bien la filière mais je pense que ce territoire est bien trop large. Il faudrait créer un label responsable pour le bois local à l'échelle du pays. Les clients finaux seront sensibles à ce label. La RT 2020 prend en compte l'approvisionnement des matériaux de chantier pour l'impact des chantiers. Un bois qui vient de Clermont aura forcément plus d'impact écologique et social qu'un pin des Cévennes / Label bois des Cévennes facilement identifiable
- Un site dédié sur le secteur de la vallée de la Cèze serait approprié et pourrait attirer un peu de monde... ça pourrait être un point d'attrait voire presque touristique....

► Sylviculture

- Développer la reconstitution de notre châtaigneraie, exploiter de façon écologique le bois de chauffage.
- Promouvoir les espèces résistantes au feu (Cèdres)
- Mettre à disposition des parcelles pour les particuliers qui le désirent, surtout pour les faibles revenus. De nombreuses portions de forêts sont non entretenues ou laissées à l'abandon, alors qu'elles pourraient être exploitées pour ses ressources (châtaignes, champignons...)
- Plantation, de toute sorte et sur châtaignier....
- Intervenir en forêt
- Diversifier les espèces, plus de feuillus
- L'entretien et l'observation des milieux pour favoriser la biodiversité de la flore et de la faune.
- Baisser les coûts d'exploitation et de gestion
- Formation des intervenants (entreprise de bûcheronnage et autres) à des coupes sélectives, partielles et "intelligentes" par rapport à l'avenir de la forêt, vers la diversification des essences et une résilience face au changement climatique.
- Equiper de capteurs la forêt pour étudier le réchauffement climatique
- Oser proposer des mesures fiscales avantageuses à des propriétaires qui voudraient laisser leur forêt en libre évolution, comme site témoin ou de recherche.
- Oui à condition que ce ne soit pas uniquement pour faire la propagande des exploitants mais aussi pour leur mettre la pression pour qu'il respecte la charte qualité, pour critiquer les dérives, etc.
- J'ai répondu oui, mais il faut être vigilant sur les filières bois énergie (comme Gardanne) et avoir une gestion respectueuse de la forêt. Les coupes rases me font toujours mal au cœur
- Il faudrait déjà mettre les propriétaires d'accord pour collaborer
- Trouver des essences adaptées au changement climatique (châtaigniers en difficulté)
- Optimiser l'exploitation forestière pour éviter les détériorations des pseudo exploitants forestiers marchands de bois de chauffage qui détruisent les milieux
- Valoriser et favoriser, cette filière dans un environnement proche puis un arbre coupé 2 replantés

► Desserte forestière

- Améliorer le réseau routier sur les traversées des petites communes incompatibles avec le transport de bois et freine le développement de tous les secteurs économiques. (Tout entrepreneur ne peut s'implanter sans accès correct.)
- Améliorer le réseau routier secondaire afin de mieux desservir les massifs, faire en sorte que les limitations de tonnage soient compatibles avec la rentabilité des transports.

► Soutien public

- Primer l'utilisation de bois locaux dans les projets d'urbanisme
- Augmenter le soutien financier ?
- Intégrer cela dans les marchés publics
- Soutenir la filière bois local par une baisse de la TVA et taxer les bois provenant et ou matériaux transportés venant d'importation
- Soutien aux entreprises et valorisation de la ressource
- Initiatives de la communauté d'agglo pour les trouver et les développer, ce qu'elle fait déjà
- Vu les conditions de travail difficiles dans la montagne cévenole, donner aux TPE de la filière des moyens pour vivre : statuts administratifs simples, TVA nulle (!) subventions outillages ...
- Autoriser expressément la construction bois dans les PLU du secteur (elle est au mieux absente voire interdite de fait avec les clauses demandant une construction à l'identique de l'existant) et en encourageant (obligeant ?) la fourniture en bois local à cette fin
- Des financements suffisants et pérennes....

SI VOUS AVEZ RÉPONDU "NON" À L'UNE OU PLUSIEURS DE CES QUESTIONS, POURRIEZ-VOUS INDIQUER POURQUOI ?

16 RÉPONSES

- Dans l'attente d'un véritable plan de conservation et d'exploitation raisonnable
- Pas assez de connaissances sur le sujet / Pas d'idées, tec.
- Le bois : pour le mobilier, pas dans la construction (hors charpente et menuiseries) / Aucun bois local n'est adapté à la construction totalement en bois
- L'exploitation forestière coûte chère et n'est pas rentable à cause de son morcellement / question de l'offre et la demande
- Trop de sites
- Diminuer les couts ,puis pourquoi aller chercher ailleurs,
- Le gemmage est en effet l'apanage des Landes, chez nous, est ce approprié ?
- La filière bois doit rester artisanale et intensive
- Il faut laisser la forêt se régénérer
- Si toutes ces belles idées impliquent une exploitation destructrice de biodiversité, c'est NON. Une filière, oui, mais qui se donne les moyens des enjeux écologiques d'aujourd'hui !
- A mon avis, il y a assez de matériaux autres que le bois pour les besoins humains, voir la récup

Annexe 7. Récapitulatif des sources de données pour le Diagnostic de la CFT

THEMATIQUES	SOUS-THEMATIQUES	SOURCES	TERRITOIRE
Données générales	- Chartes Forestières	►FN COFOR, UR COFOR	→National, régional
	- Contexte forêt/bois	►PNFB, PRFB, Commission Régionale Occitanie Forêt Bois, Contrat de Filière Occitanie, PPRDF, SRDE2I	→National, régional, départemental
Données générales territoire	- Population, emploi, chômage, logement, diplômes, tourisme, entreprises, pauvreté, etc.	► INSEE	→Pays des Cévennes
	- Développement local (enjeux, stratégies, politique forestière, etc.)	► SCot Pays des Cévennes, 2013	→ Pays des Cévennes
	- Ibid.	► Projets de territoires Alès Agglomération 2018, CC de Cèze Cévennes 2014	→Alès Agglomération, CC Cèze Cévennes
	- Ibid. et Développement durable	► Agenda 21 Alès Agglomération & Agenda 21 Hautes Vallées Cévenoles	→ Alès Agglomération →Syndicat mixte des Hautes Vallées cévenoles (comprenant 2 ex EPCI de la nouvelle agglomération)
	- Développement local (enjeux, stratégies, politique forestière, etc.)	► Programme LEADER GAL Cévennes 2014-2020	→ GAL Cévennes
	- Développement économique (données économie, enjeux, stratégies, politique forestière, etc.)	► Contribution Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation Alès Myriapolis pour Pays Cévennes, 2016, dires d'acteurs	→ Pays des Cévennes
	- Développement local (enjeux, stratégies, politique forestière, données réglementaires, etc.)	►Charte Parc National des Cévennes, 2013	→ Parc National des Cévennes
	- Données zonages protégées ou inventaires écologiques	Géoportail	→ Pays Cévennes
Données sur la forêt	- Surfaces forestières	►IFN, 2019 - BD Forêt v2	→ Pays des Cévennes
	- Surfaces forestières, massifs	► DRAAF Occitanie	→ Massifs IFN Bois + M9, M11, M12

	forestiers, gestion PPRDF, gestionnaires forestiers, etc.		
	- Gestion, essences, surfaces, données écologiques, etc.	▶ Diagnostic de la CFT Pays Cévennes, 2008, 2018	→ Pays des Cévennes
	- Aménagements forestiers ; forêts communales/domaniales, autres ; etc.	▶ ONF	→ Pays des Cévennes
	- Surfaces forestières privées, Gestionnaires forestiers, nombre propriétaire, typologie propriétaires, documents gestion durable, etc.	▶ CRPF	→ Pays des Cévennes
	- Nombre documents gestion durable	▶ Coopérative FPLG, autres gestionnaires forestiers	→ Pays des Cévennes
	- Gestion, essences, surfaces, données écologiques, etc.	▶ Guides des stations forestières : Basses Cévennes châtaignier / Hautes Cévennes / Basses Cévennes Pin Maritime / Garrigues	→ Massif "Garrigues", Massif "Basses Cévennes châtaignier", Massif "Hautes Cévennes", Massif "Basses Cévennes Pin Maritime "
	- Ibid.	▶ ONF - Schéma régional d'aménagement – Zone méditerranéenne de basse altitude, 2006	→ Massif "Garrigues"
	- Ibid.	▶ IGN, Panorama Sylvoécocorégion G 70 Cévennes, 2013	→ Sylvoécocorégion G 70 Cévennes
	- Espaces boisés réglementaires (biotope, espaces boisés classés, etc.)	▶ DDTM	→ Communes du Pays
	- Risque incendie	▶ PDPFCI, base Prométhée	→ Communes du Pays
	- Essences, surfaces, données écologiques, contrats forestiers Natura 2000,	▶ DDTM	→ Communes des sites Natura 2000 en question
Données sur le bois	- Mobilisation bois, liste scieries, et.	▶ DRAAF Occitanie	→ Département du Gard
	- Mobilisation des bois, destination, etc.	▶ ONF	→ Communes
	- PEFC	▶ PEFC Occitanie	→ Communes du Pays
	- Bois-énergie, bois-construction	▶ Plan Climat Air, Energie Territorial, 2015	→ Communauté "Alès Agglomération 1" (2013-2016)
	- Chaufferies, plateformes bois	▶ Mission Bois-Energie Gard	→ Département du Gard

	- Liste des entreprises de 1 ^{ère} et 2 ^e transformation, récoltants, scieries, etc.	▶ SIRENE, INSEE - mis à jour en 2021 Retraitée par l'AUDNRA	→ Pays des Cévennes
	- Volume de bois, desserte, etc.	▶ Guides des stations forestières : Basses Cévennes châtaignier / Hautes Cévennes / Basses Cévennes Pin Maritime / Garrigues	→ Massif "Garrigues", Massif "Basses Cévennes châtaignier", Massif "Hautes Cévennes", Massif "Basses Cévennes Pin Maritime "
Concertation	- Synthèse des entretiens des acteurs, questionnaire des communes, questionnaire des propriétaires privés, questionnaire des entreprises, etc.	▶ CFT Pays Cévennes, 2010 ▶ Programme CEV'AIGOUAL 2016-2028 - actions Parc national des Cévennes et FIBOIS ▶ Questionnaire numérique, 2021	→ Pays des Cévennes
	- Synthèses d'entretiens des acteurs, Ateliers participatifs, comptes-rendus de réunions, etc.	▶ Cev'Aigoual : actions de communication Parc National des Cévennes et ARFOBOIS ; 2016-2017	→ Parc National des Cévennes : Secteur ex CC Hautes Cévennes et Syndicat Mixte Hautes Vallées Cévenoles → ARFOBOIS : Cev'Aigoual

Annexe 8. Sites Natura 2000 sur le Pays des Cévennes (source : MNHN, 2018)

NOM DU SITE	CODE SITE	ZPS / ZSC	SUPERFICIE (HA)	COMMUNES PAYS CONCERNEES	% FORET	SURFACE FORET DANS LES SITES	OPERATEUR DE L'ANIMATION DU SITE
FORET DE PINS DE SALZMANN DE BESSEGES VALLEE DU GARDON DE MIALET	FR9101366	ZSC	745	BORDEZAC, GAGNIERES	N17 : Forêts de résineux 40 %	298	<i>Pas d'opérateur</i>
	FR9101367	ZSC	23371	GENERARGUES, MIALET, SAINT-JEAN-DU-GARD, SAINT-PAUL-LA-COSTE, THOIRAS	N16 : Forêts caducifoliées 37 % N17 : Forêts de résineux 40 % N18 : Forêts sempervirentes non résineuses 10 %	20332,77	CC Cévennes au Mont-Lozère
GARRIGUES DE LUSSAN	FR9112033	ZPS	29150	ALLEGRE-LES-FUMADES, BROUZET-LES-ALES, MEJANNES-LE-CLAP, NAVACELLES, RIVIERES, ROCHEGUDE, SAINT-JEAN-DE-MARUEJOLS-ET-AVEJAN, SAINT-PRIVAT-DE-CHAMPCLOS, SEYNES, THARAUX	N16 : Forêts caducifoliées 38 % N17 : Forêts de résineux 2 %	11660	Syndicat Mixte des Gorges du Gardon
VALLEE DU GARDON DE SAINT-JEAN	FR9101368	ZSC	29150	CORBES, SAINTE-CROIX-DE-CADERLE, SAINT-JEAN-DU-GARD, THOIRAS	N16 : Forêts caducifoliées 40 % N17 : Forêts de résineux 30 % N18 : Forêts sempervirentes non résineuses 5 %	21862,5	Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes - Terres Solidaires
LES CEVENNES	FR9110033	ZPS	92044	CONCOULES, GENOLHAC	N16 : Forêts caducifoliées 6 % N19 : Forêts mixtes 5 % N20 : Forêt artificielle en	11965,72	Parc National des Cévennes

VALLEE DU GALEIZON	FR9101369	ZSC	8637	CENDRAS, LAMELOUZE, MIALET, SAINT-PAUL-LA-COSTE, SOUSTELLE	monoculture (ex : Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques) 2 % N16 : Forêts caducifoliées 35 % N17 : Forêts de résineux 10 %	3886,65	Syndicat mixte des Hautes Vallées Cévenoles
	FR9101372	ZSC	535	ANDUZE, BAGARD, BOISSET-ET-GAUJAC, GENERARGUES	N18 : Forêts sempervirentes non résineuses 65 %	347,75	Commune d'Anduze
LA CEZE ET SES GORGES	FR9101399	ZSC	3550	ALLEGRE-LES-FUMADES, MEJANNES-LE-CLAP, POTELIERES, RIVIERES, ROCHEGUDE, SAINT-AMBROIX, SAINT-JEAN-DE-MARUEJOLS-ET-AVEJAN, SAINT-DENIS, SAINT-PRIVAT-DE-CHAMPCLOS, SAINT-VICTOR-DE-MALCAP, THARAUX	N16 : Forêts caducifoliées 25 % N18 : Forêts sempervirentes non résineuses 40 %	2307,5	<i>Pas d'opérateur</i>
HAUTES VALLEES DE LA CEZE ET DU LUECH	FR9101364	ZSC	12680	AUJAC, BESSEGES, BONNEVAUX, BORDEZAC, CHAMBON, CHAMBORIGAUD, CONCOULES, GENOLHAC, MEYRANNES, MOLIERES-SUR-CEZE, PEYREMALE, ROBIAC-ROCHESSADOULE, SAINT-AMBROIX, SAINT-BRES, SENECHAS, VERNAREDE (LA)	N16 : Forêts caducifoliées 10 % N17 : Forêts de résineux 40 % N18 : Forêts sempervirentes non résineuses 20 %	8876	Syndicat mixte des Hautes Vallées Cévenoles
MONT LOZERE	FR9101361	ZSC	11687	CONCOULES	N19 : Forêts mixtes 21 %	2454,27	Parc National des Cévennes
TOTAL	10	ZSC	8			83991,16	
		ZPS	2				

Annexe 9. Détail des enjeux écologiques sur les sites Natura 2000 du Pays (sources : DOCOBs)

Nom du site	Habitats à enjeux	Espèces à enjeux
HAUTES VALLEES DE LA CEZE ET DU LUECH	Prairie de fauche de basse altitude / Suintements temporaires sur silice / Châtaigneraies cévenoles Méditerranéennes / Forêts-galeries à Saule blanc et Peuplier blanc / Forêts alluviales à Aulne glutineux et Frêne / Chênaies vertes siliceuses / Landes montagnardes à Genêt Purgatif / Pelouses sèches Mesobromion / Eboulis siliceux montagnards / Falaises siliceuses / Hêtraies acidiphiles montagnardes / Pelouses pionnières sur dalles / Rivières permanentes méditerranéennes à Pavot cornu / Eboulis méditerranéens thermophiles / Sources pétrifiantes / Pelouses siliceuses montagnardes / Eboulis siliceux collinéens / Rivières de l'étage montagnard avec végétation flottante / Landes sèches montagnardes	Barbeau méridional / Toxostome / Ecrevisse à pattes blanches / Barbastelle d'Europe / Petit Rhinolophe / Grand Rhinolophe / Blageon / Chabots / Castor / Loutre d'Europe
FORET DE PINS DE SALZMANN DE BESSEGES	Pin de Salzmann	
GARRIGUES DE LUSSAN	Habitats rupestres et forestiers pour la nidification Habitats ouverts a semi-ouverts pour la nidification des principaux passereaux et l'alimentation de presque toutes les espèces	Vautour Percnoptère / Aigle de Bonelli / Circaète Jean le Blanc / Grand Duc d'Europe / Engoulevent d'Europe / Alouette lulu / Pipit rousseline / Fauvette Pitchou / Busard cendre / Bruant ortolan / Bondrée apivore / Milan noir / Faucon pèlerin / Martin-pêcheur d'Europe / Rollier d'Europe
FALAISES D'ANDUZE	Grottes et avens / Pelouses à Brachypode rameux / Eboulis calcaires méditerranéens / Pentes rocheuses calcaire avec végétation chasmophytique / Pelouses à Brome Subméditerranéenne / Forêts de Chêne vert des collines Catalano-Provençales	Minioptère de Schreibers / Murin à oreilles échanquées / Molosse de Cestoni
MONT LOZERE	Prairies de fauche / Eboulis siliceux / Landes à Genêt purgatif / Hêtraies subalpines / Tourbières de transition et tremblants / Eboulis siliceux à Saxifrage de Prost / Tourbières hautes actives / Dépressions sur substrats tourbeux / Pelouses à Nard / Prairie à Molinie / Mégaphorbiaies	Aigle royal / Circaète Jean le blanc / Grand tétras / Bruant ortolan / Loutre / Grand duc / Pic noir / Rosalie alpine / Faucon pèlerin / Pie grièche écorcheur / Busard cendré
LES CEVENNES		Vautour moine / Outarde canepetière / Vautour percnoptère / Vautour fauve / Circaète Jean-le-Blanc / Busard Saint-Martin / Aigle royal / Oedicnème criard / Faucon pèlerin / Grand-duc d'Europe / Crave à bec rouge / Bruant ortolan / Fauvette pitchou / Alouette lulu / Alouette calandrelle / Pipit rousseline / Busard cendré / Grand tétras / Engoulevent d'Europe / Pie-grièche écorcheur / Chouette de Tengmalm / Bondrée apivore / Pic noir
VALLE DU	Rivières permanentes méditerranéennes à <i>Glaucium flavum</i> / Landes sèches européennes / Formation montagnarde à <i>Cytisus purgans</i> / Matorrals	Loutre / Castor d'Europe / Blageon / Chabot / Barbeau méridional / Ecrevisse à pattes blanches / Vespertilion à

<p>GALEIZON</p>	<p>arborescents à <i>Juniperus</i> spp. / Pelouses maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i>, <i>Sanguisorba officinalis</i>) / Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique / Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i>, <i>Alnion incanae</i>, <i>Salicion albae</i>) / Forêt de <i>Castanea sativa</i> / Pinèdes sub-méditerranéennes de pins noirs endémiques / Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara</i> spp. / Mares temporaires méditerranéennes / Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à <i>Salix elaeagnos</i> / Rivières permanentes méditerranéennes à <i>Paspalo-Agrostidion</i> avec rideaux boisés riverains à <i>Salix</i> et <i>Populus alba</i> / Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) / Sources pétrifiantes avec formations de travertins (<i>Cratoneurion</i>) / Roches siliceuses avec végétation pionnière de <i>Sedo-Scleranthion</i> ou du <i>Sedo albi-Veronicion dillenii</i></p>	<p>oreilles Echanrées / <i>Trichomanès</i> remarquable / Loche de rivière / <i>Toxostome</i></p>
<p>VALLEE DU GARDON DE MIALET</p>	<p>Gazons amphibies annuels / Mares temporaires à Isoètes / Prés humides méditerranéens du Languedoc / Falaises siliceuses des Cévennes / Sources pétrifiantes / Végétation des bas marais alcalins / Prés humides du massif central / Eaux calcaires à Characées / Gazons amphibies / Matorrals à <i>Genévrier</i> / Pelouses sèches semi-naturelles / Hêtraies calcicoles / Pelouses acidoclines du massif central / Eboulis siliceux / Eaux stagnantes avec végétation à Isoètes et juncs / Landes sèches européennes / Pinèdes à pins de <i>Salzmann</i> / Prairies maigres de fauche / Formations montagnardes à <i>genêt purgatif</i> / <i>Saulaies</i> riveraines des Cévennes / Rivières permanentes méditerranéennes / Pelouses pionnières des dalles siliceuses / <i>Aulnaies frênaies</i> à frêne oxyphylle / <i>Yeuseraies</i> calcicoles des Cévennes / <i>Châtaigneraies cévenoles méditerranéennes</i> / <i>Aulnaies frênaies</i></p>	<p>Barbeau méridional / <i>Minioptère</i> de Schreiber / <i>Cordulie</i> à corps fin / <i>Rosalie</i> des Alpes / <i>Petit murin</i> / <i>Chabot</i> / <i>Grand rhinolophe</i> / <i>Barbastelle</i> / <i>Petit rhinolophe</i> / <i>Castor</i> / <i>Loutre</i> / <i>Gomphe</i> de <i>Graslin</i> / <i>Lucane Cerf-Volant</i> / <i>Grand Capricorne</i> / <i>Ecrevisse</i> à pattes blanches / <i>Blageon</i> / <i>Cordulie splendide</i> / <i>Trichomanès</i> remarquable</p>
<p>VALLEE DU GARDON DE ST JEAN</p>	<p>Forêts galeries à <i>Salix alba</i> (saule) et <i>Populus alba</i> (peuplier) / Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> (aulne) et <i>Fraxinus excelsior</i> (frêne) / Mares temporaires méditerranéennes / Forêts à <i>Castanea sativa</i> (châtaignier) / Hêtraies calcicoles sub montagnardes / Rivières permanentes méditerranéennes à <i>Glaucium flavum</i> (glaucière jaune) / <i>Yeuseraies</i> calcicoles des Cévennes (chênes) / <i>Yeuseraies</i> acidiphiles à <i>Asplenium fougère d'âne</i> (chênes) / Prairies maigres de fauche de basse altitude / Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires / Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique / Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique / Rivière alpine avec végétation ripicole ligneuse à <i>Salix elaeagnos</i> (saule drapé) / Rivière permanente méditerranéenne du <i>Paspalo-Agrostidion</i> avec rideaux boisés riverains à <i>Salix</i> et <i>Populus alba</i> (saule & peuplier) / Bas-marais neutro-alcalins / Sources pétrifiantes avec formation de travertins / Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation à <i>Chara</i> spp. / Hêtraies acidiphiles submontagnardes / Pelouse siliceuse submontagnarde / Formations montagnardes à <i>Cytisus purgans</i> (<i>genêt purgatif</i>) / Landes sèches européennes / Roches siliceuses avec végétation pionnière du <i>Sedo-Scleranthion</i> ou du <i>Sedo albi-Veronicion dillenii</i> / <i>Fruticées</i> à</p>	<p><i>Ecrevisse</i> à pieds blancs / Barbeau méridional / <i>Toxostome</i> / <i>Gomphe</i> de <i>Graslin</i> / <i>Cordulie splendide</i> / <i>Petit Rhinolophe</i> / <i>Murin</i> de <i>Capaccini</i> / <i>Blageon</i> / <i>Rhinolophe euryale</i> / <i>Grand Rhinolophe</i> / <i>Minioptère</i> de <i>Schreibers</i> / <i>Murin</i> à oreilles échanrées / <i>Barbastelle</i> d'Europe / <i>Murin</i> de <i>Bechstein</i> / <i>Cordulie</i> à corps fin / <i>Grand Capricorne</i> / <i>Rosalie</i> des Alpes / <i>Castor</i> d'Europe / <i>Loutre</i> d'Europe / <i>Lucane cerf-volant</i> / <i>Chabot</i></p>

**CEZE ET SES
GORGES**

Juniperus communis (genévrier commun)

Mares temporaires méditerranéennes / Forêts-galeries à *Salix alba* et *Populus alba* / Rivières permanentes méditerranéennes à *Glaucium flavum* et autres / Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* / Grottes non exploitées par le tourisme / Forêts de chênes verts / Matorrals arborescents à *Juniperus spp.* / Pelouses ouest méditerranéennes à *Brachypodium retusum* / Eboulis thermophiles méditerranéen / Végétation chasmophytique des falaises calcaires / Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à *Charaspp.* / Formation stables xéothermophiles à *Buxus sempervirens* des pentes rocheuses

Alose feinte / Barbeau méridional / Toxostome / Ecrevisse à pattes blanches / Cordulie splendide / Murin de Capaccini / Cordulie à corps fin / Gomphe de graslin / Petit murin / Minioptère de Schreibers / Blageon / Chabot / Castor d'Europe / Barbastelle / Petit rhinolophe / Grand rhinolophe / Rhinolophe euryale / Murin de Bechstein / Lamproie de planer / Loutre / Murin à oreilles échanquées / Grand murin

Annexe 10. Stratégie du SCoT du Pays des Cévennes

Axes du PADD	Enjeux du PADD	Orientations du DOO
Faire revivre les Cévennes	Maintenir la dynamique de croissance démographique	3.1.1 compléter les équipements structurants de la ville centre
	Favoriser le développement des activités économiques	3.1.2 conforter et développer le rôle des pôles de centralités
	Conforter et renforcer le tissu commercial	3.1.3 structurer et qualifier l'offre commerciale
	Valoriser les talents et les richesses humaines	3.2.1 créer de nouveaux espaces d'activités économiques
Connecter le territoire	Préserver la qualité du lien social	3.2.2 conforter les filières historiques
	Rendre performants les réseaux routiers et développer les transports collectifs	3.2.3 développer les filières nouvelles
	Revaloriser les transports ferrés	3.2.4 favoriser la reprise d'activités
	Conforter un territoire numérique	3.3.1 qualifier l'aménagement et le développement urbains
Orienter les dynamiques actuelles de re-développement	Assurer la proximité des soins	
	Maîtriser la croissance du Sud et du Piémont	3.1.1 compléter les équipements structurants de la ville centre
	Conforter les dynamiques socio-économiques du Nord et de la montagne	3.1.2 conforter et développer le rôle des pôles de centralités
Développer l'attractivité	Renforcer le maillage territorial entre l'agglomération d'Alès et les pôles de centralités	3.1.5 organiser et structurer les transports, déplacements et réseaux numériques
	Développer, diversifier et améliorer le parc de logement	
	Développer une offre touristique de qualité	3.1.1 compléter les équipements structurants de la ville centre
Prendre notre part des grands enjeux environnementaux	Valoriser les richesses et ressources de l'environnement cévenol	3.1.2 conforter et développer le rôle des pôles de centralités
	Favoriser un usage maîtrisé et économie de l'espace	3.3.2 prendre appui sur des outils communs d'aménagement harmonieux de l'espace et d'urbanisme
	Préserver et développer les espaces agricoles, pastoraux et forestiers	
	Préserver la biodiversité	3.1.4 assurer et répartir l'offre de logements
	Préserver la ressource en eau	3.2.3 développer les filières nouvelles
	Favoriser la production d'énergies renouvelables	3.3.1 qualifier l'aménagement et le développement urbains
	Réduire les émissions de gaz à effet de serre	3.4.4 préserver et valoriser les patrimoines paysagers
Réduire la production de déchets et poursuivre leur valorisation		
Développer la coopération territoriale	Villes portes du patrimoine mondial de l'humanité (Unesco)	3.1.6 développer et valoriser la structure verte et bleue
	Économie et formation	3.3.1 qualifier l'aménagement et le développement urbains
	Équipements et Infrastructures	3.4.1 préserver en quantité et en qualité la ressource en eau
	Développement et promotion touristiques	3.4.2 préserver et développer la biodiversité

Annexe 11. Liste des ENS sur le Pays des Cévennes (source : Conseil départemental du Gard, 2017)

Nom ENS	
Abords du village de Vézénobres	La Cèze et ses gorges
Bois de Lens partie Nord	Lapiaz des Aires
Bois de Lens partie Sud	L'Auzon, L'Auzonnet
Bois de Ronze partie Ouest	Les Brousses
Bois de Ruph	Les Petites
Cévennes des Hauts-Gardons	Oppidum de Saint Peyre
Cévennes des Hauts-Gardons partie sud	Partie gardoise de la Vallée du Gardon de Mialet
Cèze moyenne	Peuplement de Pins de Salzmann de Valmale
Chaos de Saint-André de Cruzières	Plaine de Barjac
Concluses et Merderis	Plaine de Caméllie
Corniche de Peyremale - Falaises d'Anduze	Plateau de Lussan et Massifs Boisés
Crête des Chams	Salindrenque
Etang asséché de Vallérargues	Serre d'Avène
Falaise de Lussan	Site paléontologique de Champclauson
Forêt de Pins Salzmann de Besseges	Vallée de l'Alzon et de la Seynes
Forêt Domaniale de L'Homol	Vallée de l'Avène
Gardon d'Alès inférieur	Vallée du Galeizon
Gardon d'Alès supérieur et gardonnenque	Vallée du Gardon de Saint Jean
Gardon inférieur d'Anduze	Vidourle supérieur
Hameau de Valz	
Hautes Vallées de la Cèze et du Luech	

Annexe 12. Liste des ZNIEFF sur le Pays des Cévennes (Source : MNHN)

Nom du site	ZNIEFF Type 1	ZNIEFF Type 2	Superficie totale (ha)	Communes du Pays concernées
Vallée moyenne des Gardons	0	1	1847	Anduze / Boisset-et-Gaujac / Boucoiran-et-Nozières / Brignon / Cruviers-Lascours / Lézan / Massanes / Massillargues-Attuech / Ners / Ribaute-les-Tavernes / Saint-Christol-lès-Alès / Saint-Hilaire-de-Brethmas / Tornac / Vézénobres
Corniche de Peyremale et écaille du Mas Pestel	1	0	786	Anduze / Bagard / Boisset-et-Gaujac / Générargues
Lacan et Grand Bosc	1	0	272,17	Anduze / Tornac
Vallées amont de la Cèze et de la Ganière	0	1	10752,18	Aujac / Bonnevaux / Chambon / Concoules / Génolhac / Malons-et-Elze / Peyremale / Ponteils-et-Brésis / Sénéchas
Pelouses d'Aujaguet	1	0	265,94	Aujac
Vallée de la Cèze dans la forêt domaniale de l'Homol	1	0	318,37	Aujac / Sénéchas
Bois de Bordezac et de Bessèges	0	1	1796,6	Bessèges / Bordezac / Gagnières / Peyremale
Cours moyen de la Cèze	0	1	647,91	Allègre-les-Fumades / Bessèges / Bordezac / Chambon / Meyrannes / Molières-sur-Cèze / Peyremale / Potelières / Rivières / Robiac-Rochessadoule / Rohegude / Saint-Ambroix / Saint-Brès / Saint-Denis / Saint-Jean-de-Maruéjols-et-Avéjan / Saint-Victor-de-Malcap
Plateau de Lussan et Massifs Boisés	0	1	37159,43	Allègre-les-Fumades / Brouzet-lès-Alès / Euzet / Méjannes-le-Clap / Méjannes-lès-Alès / Mons / Monteils / Navacelles / Plans / Rivières / Rohegude / Saint-Hippolyte-de-Caton / Saint-Jean-de-Ceyrargues / Saint-Just-et-Vacquières / Servas / Seynes / Tharoux
Rochers de St-Peyre et d'Aiguières	1	0	171,26	Allègre-les-Fumades / Navacelles
Rivière de la Cèze à l'aval de Saint-Ambroix	1	0	228,09	Allègre-les-Fumades / Potelières / Rivières / Rohegude / Saint-Ambroix / Saint-Brès / Saint-Denis / Saint-Jean-de-Maruéjols-et-Avéjan / Saint-Victor-de-Malcap
Plateaux calcaires méridionaux du Bas Vivarais	0	1	8288,65	Barjac / Saint-Jean-de-Maruéjols-et-Avéjan / Saint-Privat-de-Champclos
Pelouses de Champ de Bagnol	1	0	67,7	Barjac
Gardon d'Anduze et Gardon	1	0	461,2	Boisset-et-Gaujac / Boucoiran-et-Nozières / Lézan / Massanes / Massillargues-Attuech / Ners / Ribaute-les-Tavernes / Vézénobres

Vallon du ruisseau du Ranc Corbier	1	0	88,97	Bordezac / Gagnières
Vallon du ruisseau de Maubert	1	0	31,5	Bordezac
Crête de Gourret	1	0	90,43	Bordezac
Vallée de la Ganière à Chavagnac	1	0	15,68	Bordezac / Gagnières
Bois de Lens	0	1	8318,18	Boucoiran-et-Nozières
Serre du Mont Bouquet	1	0	497,26	Brouzet-lès-Alès / Seynes
Hautes vallées des Gardons	0	1	73898,3	Branoux-les-Taillades / Cendras / Corbès / Générargues / Lamelouze / Mialet / Saint-Bonnet-de-Salendrinque / Sainte-Cécile-d'Andorge / Sainte-Croix-de-Caderle / Saint-Jean-du-Gard / Saint-Jean-du-Pin / Saint-Paul-la-Coste / Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille / Salles-du-Gardon / Soustelle / Thoiras / Vabres
Ruisseaux du Lauzas et des Pradasses	1	0	6,17	Branoux-les-Taillades
Gardon d'Alès à la Grand-Combe	1	0	179,3	Branoux-les-Taillades / Cendras / Grand-Combe / Laval-Pradel / Sainte-Cécile-d'Andorge / Saint-Martin-de-Valgalgues / Salles-du-Gardon
Plaine de la Candouillère	0	1	215,06	Castelnau-Valence / Saint-Maurice-de-Cazevieille
Vallée du Galeizon à St-Paul-la-Coste	1	0	597,63	Cendras / Saint-Paul-la-Coste / Soustelle
Vallée de la Luech à Chambon	1	0	883,89	Chambon / Chamborigaud / Peyremale
Montagne du Bougès	0	1	13109,92	Chamborigaud
Massif du Mont Lozère	0	1	40063,58	Concoules / Génolhac
Forêt domaniale de Malmontet	1	0	1510,74	Concoules / Génolhac
Massif du Bois Nègre et de Bois de Rouville	1	0	1251,66	Corbès / Mialet / Saint-Jean-du-Gard / Thoiras
Rocher du Mas du Pont	1	0	11,37	Corbès / Thoiras
Forêt Domaniale de l'Homol	1	0	133,13	Génolhac
Vallée du Galeizon à Lamelouze	1	0	82,52	Lamelouze
Montagne du Rouvergue et vallée de l'Avène	1	0	1328,99	Laval-Pradel / Martinet / Rousson / Saint-Florent-sur-Auzonnet
Gorges de la Cèze	0	1	2609,11	Méjannes-le-Clap / Rochegude / Saint-Jean-de-Maruéjols-et-Avéjan / Saint-Privat-de-Champclos / Tharax
Plateau de Méjanne-le-Clap	1	0	1506,06	Méjannes-le-Clap
Plaine de Camellié	1	0	325,95	Méjannes-le-Clap
Vallons autour du ruisseau de Roquefeuil	1	0	2146,19	Mialet / Saint-Paul-la-Coste / Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille
Forêt domaniale des Gardons et versant sud de la montagne de la Vieille Morte	1	0	3041,25	Mialet / Saint-Jean-du-Gard / Saint-Paul-la-Coste
Vallée de la Cèze à Peyremale	1	0	18,23	Peyremale
Rivière de la Salindrenque à Lasalle	1	0	24,34	Saint-Bonnet-de-Salendrinque
Gorges de la Cèze amont	1	0	486,26	Méjannes-le-Clap / Saint-Jean-de-Maruéjols-et-Avéjan / Saint-Privat-de-Champclos / Tharax

Crêtes du col Saint-Pierre	1	0	107,19	Saint-Jean-du-Gard
Vallée du Gardon de Saint-Jean entre Saumane et Saint-Jean-du-Gard	1	0	171,85	Saint-Jean-du-Gard
Marais de Malibaud	1	0	1288,99	Saint-Sauveur-de-Cruzières
Ensemble méridionnaldes plateaux calcaire du Bas-Vivarais	0	1	11642,76	Saint-Sauveur-de-Cruzières
Rivière de la Cloyse à Saint Sauveur-de-Cruzières	1	0	7,87	Saint-Sauveur-de-Cruzières
Grotte des Fées de la Cèze	1	0	23,64	Tharoux
48	35	13	228776,47	

Annexe 13. Liste des espèces des arrêtes de protection de biotope

Espèces protégées		
<p>Arrête de protection de biotope - Vallée de l'Avène</p>	<p>Arrêté 91 n°01441 relatif à la protection du biotope de la "Vallée de l'Avène" Commune de ROUSSON</p>	<p>Aigle de Bonelli / Circaète Jean-le-Blanc / Epervier d'Europe / Busard Cendré / Faucon crécerelle / Coucou gris / Chouette hulotte / Chouette effraie / Hibou Petit Duc Hibou Grand-Duc / Engoulevent d'Europe / Martinet noir / Martinet à ventre blanc / Pic vert / Hirondelle de rochers / Hirondelle de cheminée / Troglodyte / Rossignol philomène / Rouge queue noir / Traquet pâtre / Merle bleu / Hypolais polyglotte / Fauvette pitchou / Fauvette passerinette / Fauvette mélanocéphale / Fauvette à tête noire / Pouillot de Bonelli / Gobe mouche gris / Tichodrome / Lorient d'Europe / Pie grièche méridionale / Pie grièche à tête rousse / Choucas des tours / Moineau soulcie / Pinson des arbres / Linotte mélodieuse / Bruant jaune / Hérisson d'Europe Ecureuil vulgaire / Genette commune / Lézard ocellé / Lézard des murailles / Lézard vert / Orvet fragile1 / Vipère aspic / Couleuvre de Montpellier / Couleuvre à échelons / Couleuvre vipérine / Triton palmé / Pelodyte ponctué / Grenouille de Perez / Rainette méridionale / Salamandre tachetée / Crapaud commun / Crapaud calamite</p>
<p>Arrête de protection de biotope - Communes d'Allègre-les-Fumades, Fons-sur-Lussan, Rivières</p>	<p>Arrêté 91 n°01916 relatif à la protection du biotope sur les communes d'ALLEGRE, FONSSURLUSSAN et RIVIERES</p>	<p>Hibou Grand-duc / Hibou Petit duc / Chouette hulotte / Chouette effraie / Couette chevêche / Engoulement d'Europe / Circaète Jean le Blanc / Buse variable / Epervier / Faucon crécerelle / Milan noir Grand corbeau / Héron cendré / Héron bihoreau / Pic épeiche / Guêpiers d'Europe / Martin pêcheur / Genette / Couleuvre de Montpellier / Couleuvre d'Esculape / Couleuvre vipérine / Lézard ocellé / Salamandre tachetée / Crapaud des joncs / Grenouille rieuse / Astragale de Montpellier</p>

Annexe 14. Méthodologie de recensement des entreprises de la filière forêt-bois

La filière forêt-bois sur le territoire du Pays des Cévennes c'est :

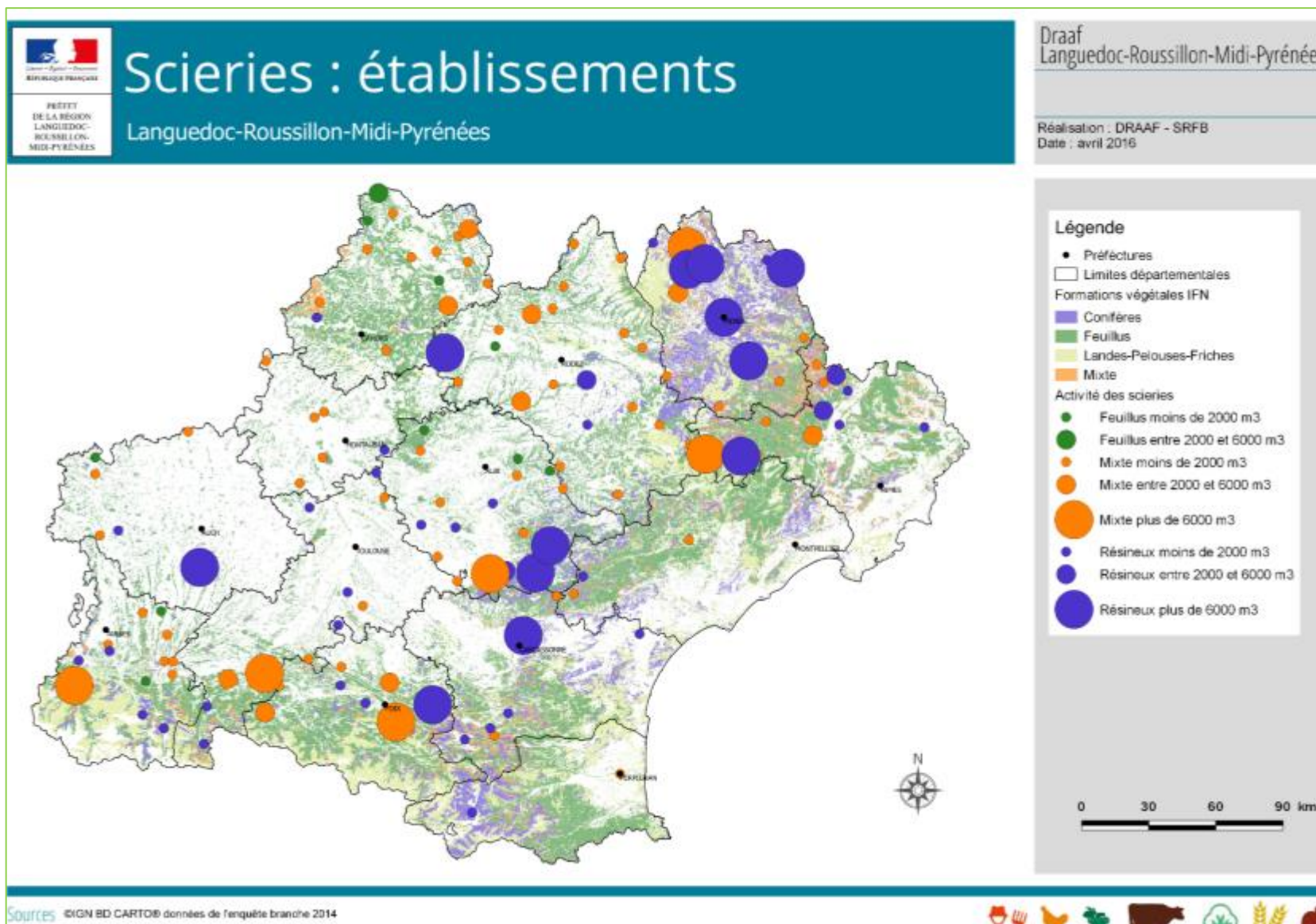
- Environ 580 établissements
- Représentant 1000 emplois

Pour calculer ces chiffres, il a été tenté de définir les activités correspondant à cette filière, avec les élu(e)s et les partenaires (CCI, Agence de développement Alès Myriapolis, l'interprofession FIBOIS Occitanie, etc.). Ils ont été affinés en 2021 par l'AUDRNA.

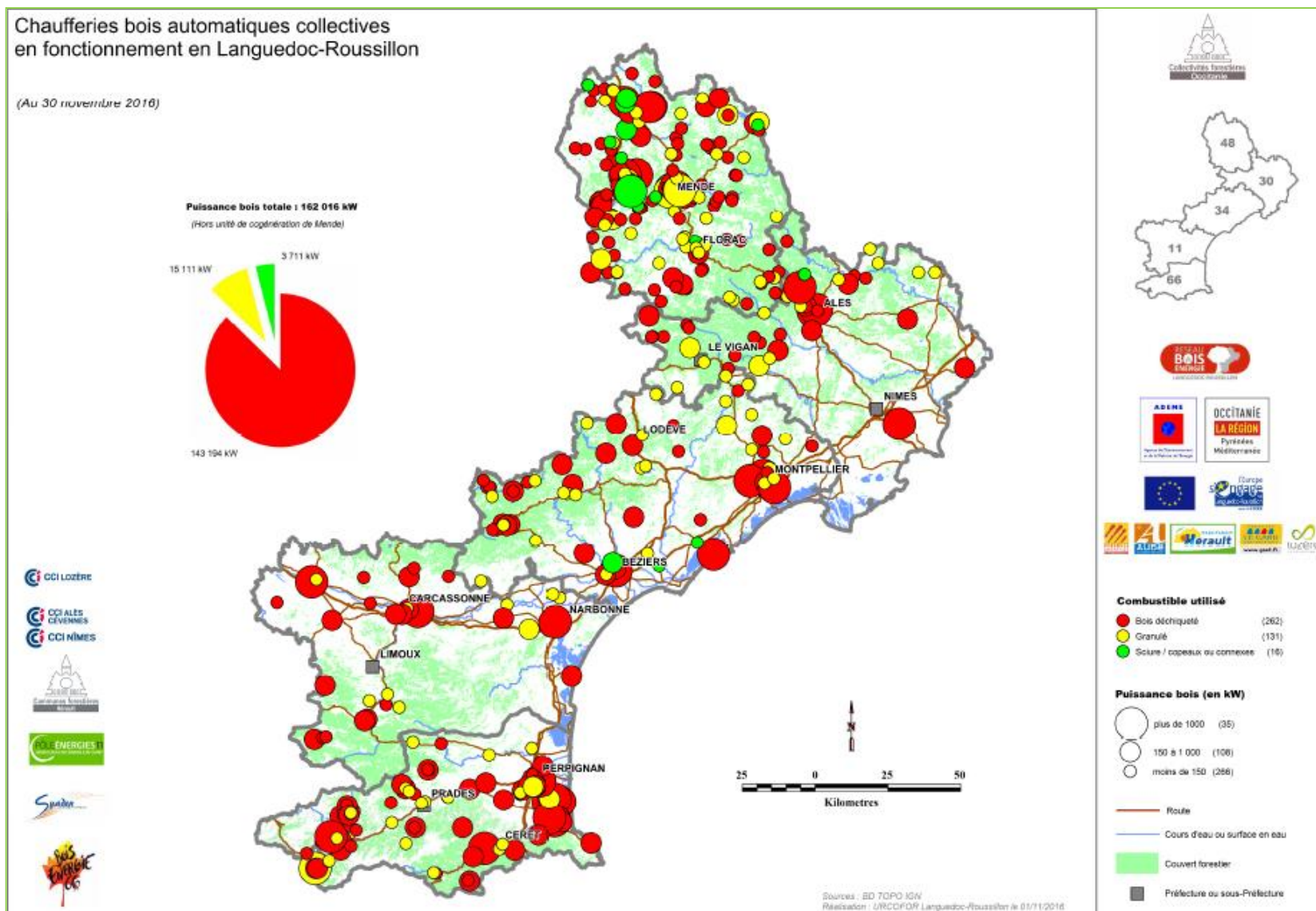
Ceci afin de se rapprocher de la réalité pour identifier l'ensemble des professionnel(le)s vivant du travail de la forêt ou du bois, ou en lien. La base de travail était la définition générale de l'INSEE. Le tableau ci-après reprend les activités prises en compte.

 Nomenclature Filière Forêt-Bois Pays des Cévennes - 2019			
Code NAF	Libellé	Catégorie	Précisions
<i>Sylviculture et exploitation forestière</i>			
0129Z	Autres cultures permanentes	Noyau	Nomenclature INSEE
0130Z	Reproduction de plantes		Pépinières. Vérifier si plants forestiers
0210Z	Sylviculture et autres activités forestières	Noyau	Nomenclature INSEE
0220Z	Exploitation forestière	Noyau	Nomenclature INSEE
0230Z	Récolte de produits forestiers non ligneux poussant à l'état sauvage	Noyau	Nomenclature INSEE
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière	Noyau	Nomenclature INSEE
<i>Sciage et travail du bois</i>			
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	Noyau	Nomenclature INSEE
1610B	Imprégnation du bois	Noyau	Nomenclature INSEE
1621Z	Fabrication de placage et de panneaux de bois	Noyau	Nomenclature INSEE
1622Z	Fabrication de parquets assemblés	Noyau	Nomenclature INSEE
1623Z	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	Noyau	Nomenclature INSEE
1624Z	Fabrication d'emballages en bois	Noyau	Nomenclature INSEE
1629Z	Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	Noyau	Nomenclature INSEE
<i>Industrie du papier et du carton</i>			
	<i>Retiré. Non pertinent pour le Pays Cévennes</i>	Noyau	Nomenclature INSEE
<i>Equipements pour l'exploitation forestière</i>			
	<i>Fabrication d'outillage portatif à moteur incorporé</i>	Noyau	Nomenclature INSEE. Pas d'entreprises sur le Pays Cévennes, à retirer
2830Z	Fabrication de machines agricoles et forestières	Noyau	Nomenclature INSEE
4661Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de matériel agricole		Pas nomenclature INSEE. Ajout pour Pays Cévennes
<i>Fabrication de meubles</i>			
3101Z	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	Partiel	Nomenclature INSEE
3102Z	Fabrication de meubles de cuisine	Partiel	Nomenclature INSEE
3109A	Fabrication de sièges d'ameublement d'intérieur	Partiel	Nomenclature INSEE
3109B	Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	Partiel	Nomenclature INSEE
	<i>Fabrication de matelas</i>	Partiel	Nomenclature INSEE. Retiré. Non pertinent pour Pays Cévennes
<i>Objets divers en bois</i>			
3220Z	Fabrication d'instruments de musique	Potentiel	Nomenclature INSEE
3240Z	Fabrication de jeux et jouets	Potentiel	Nomenclature INSEE
<i>Bois construction</i>			
4120A	Constructions de maisons individuelles		Pas nomenclature INSEE. Ajout Pays Cévennes
4120B	Construction d'autres bâtiments		Pas nomenclature INSEE. Ajout Pays Cévennes
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	Partiel	Nomenclature INSEE
4332C	Agencement de lieux de vente		Pas nomenclature INSEE. Ajout Pays Cévennes
4333Z	Travaux de revêtement des sols et des murs	Partiel	Nomenclature INSEE
4391A	Travaux de charpente	Noyau	Nomenclature INSEE
4613Z	Intermédiaires du commerce en bois et matériaux de construction		Pas nomenclature INSEE. Ajout Pays Cévennes
4673A	Commerce de gros (commerce de interentreprises) de bois et de matériaux de construction		Pas nomenclature INSEE. Ajout Pays Cévennes
7111Z	Activités d'architecture		Pas nomenclature INSEE. Ajout Pays Cévennes
7112B	Ingénierie, études techniques		? À étudier ultérieurement
7490B	Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses		? À étudier ultérieurement
<i>Bois énergie</i>			
4778B	Commerces de détail de charbons et combustibles		Pas nomenclature INSEE. Ajout pour Pays Cévennes
<i>Equipements pour la transformation du bois</i>			
	<i>Retiré. Non pertinent pour le territoire du Pays Cévennes. Aucune entreprise</i>		Nomenclature INSEE

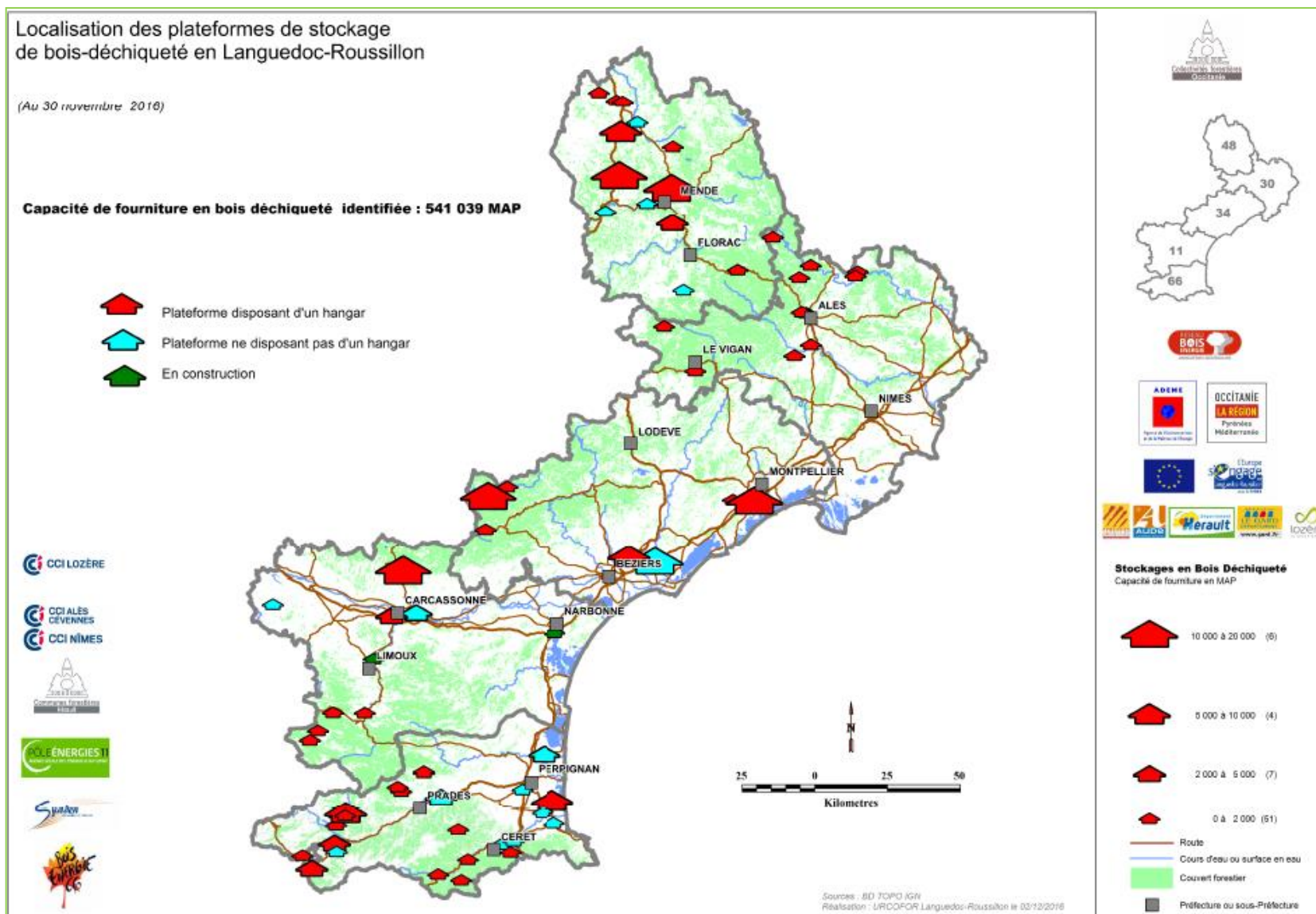
Annexe 15. Cartographie des scieries en Occitanie (Source : DRAAF Occitanie, 2016)



Annexe 16. Cartographie des chaufferies bois automatiques collectives en ex Languedoc-Roussillon (Source : UR COFOR, 2016)



Annexe 17. Cartographie des plateformes de bois déchiqueté en ex Languedoc-Roussillon (Source : UR COFOR, 2016)



Annexe 18. Bilan de la CFT Pays des Cévennes de 2010 à 2015 (Source : Alès Myriapolis)



Les élus et responsables du Syndicat Mixte du Pays Cévennes ont souhaité organiser et structurer la filière bois de 2010 à 2015 (120 communes, 100 000 hectares de forêt). Depuis 2006 un pôle d'excellence rurale a été mise en place, et une réflexion a été engagée pour l'élaboration d'une Charte Forestière de Territoire (CFT), autour de 26 fiche-actions.

2010

La CFT a été finalisée en mars 2010, avec la mise en place dès 2009 d'actions par l'animateur – pilote de l'élaboration de la CFT ; Laurent CARBONEL. L'action sur l'étude de la valorisation du Pin Maritime avait donc été lancée, ainsi que le lancement d'opérations en lien avec le PER Bois Energie. Cette opération a consisté de créer 4 plateformes bois et d'une déchiqueteuse, en lien avec des projets de chaufferies bois publiques ou privées.

2011

L'agence Alès Myriapolis a travaillé à la structuration de cette filière et au suivi des actions engagées (en lien avec la CFT) à travers principalement :

I - Bois-énergie :

- 4 plateformes de stockage, déchiqueteuse à plaquettes, étude sur l'offre et la demande), en lien avec la mission Bois-Energie Gard-Lozère - CCI 48.
- Finalisation des travaux. Mise en gestion par convention (avec BECL) des 4 plateformes pour permettre une distribution sur l'ensemble du territoire.
- Mise en gestion de la déchiqueteuse avec Les Jeunes Pousses, dans le but de produire des plaquettes, et pour alimenter la demande publique et privée.
- Evaluation : 28 chaudières pour 31240 MAP de plaquettes (env. 7810 tonnes) pour 31 240 000 kWh (1 MAP = 1 000 kWh) / an. 12 projets de création de chaudières.

II - Etude de valorisation du Pin Maritime :

- Validation du travail à poursuivre avec les professionnels suite au travail élaborée en 2009-2010. Elaboration avec les professionnels du cahier des charges de l'étude de mise en marché du Pin Maritime.
- Montage des dossiers de financement pour 15000 € d'étude (Conseil Général, Conseil Régional LR, GAL Cévennes) fin 2011. Lancement de l'étude au premier trimestre 2012. Test réalisé sur des palettes Pin Maritime avant et après séchage (acheminement de la société méridionale de caisserie) au séchoir de Nogaret pour évaluer la possibilité d'une valorisation.

III – Entreprises accompagnées / porteurs de projets (travail prioritaire d'Alès Myriapolis) :

- 5 projets de développement ou création accompagnés, un constructeur bois (créé en septembre 2011, avec un fond d'amorçage de 15 k€ obtenu et 4 emplois créés), une société de fabrication de palette (étude de marché en lien avec l'école des mines, suivi), de négoce et de fabrication de parquets recherche de subvention pour l'acquisition de matériel – 4 faces, étude d'un projet « pool bois », un paysagiste en diversification vers le bois-énergie, un ETF-un menuisier, un charpentier pour un projet d'atelier collectif bois au Collet de Dèze, aide aux orientations du statut juridique (association, GIE...), recherche de financement pour la construction du bâtiment. Appui d'un ETF : Aide au montage d'un dossier de financement (DDTM, Région) pour 12 700€, aide de 5104€. Dossier déposé. Instruction à venir début 2012. 3 rencontres : une entreprise pour un agrandissement et 2 entreprises en prospection.

2012

L'agence Alès Myriapolis a poursuivi son action d'animation de la filière (échanges dans le cadre du programme Agir, participation au réseau des animateurs des CFT en Languedoc Roussillon, réunions avec les partenaires et élus : COPIL Bois-Energie, etc., et le suivi des actions engagées de la CFT :

I – Bois-Energie :

- Mise en gestion des 4 plateformes de stockage par délégation à BECL, et la déchiqueteuse au Jeune Pousse : 115 h d'utilisations, 1000 MAP (250 tonnes mobilisés),
- 2 actions de promotion (Génolhac, St Jean de Mar.),
- Enquête auprès des élus, avec le souhait de communiquer auprès des particuliers, intérêt des élus pour de nouveaux projets (Molières, Génolhac, Pontails),
- 1 vidéo sur l'organisation de la filière disponible sur le site internet du Pays,

II – Etude de valorisation du Pin Maritime des Cévennes :

- Formalisation du cahier des charges de l'étude complémentaire avec les partenaires,
- Lancement de l'étude pour valider les produits bois, et étude éco. (offre / demande),
- 1^{ers} séchages réalisés chez Nogaret pour 20 à 30 % de perte.
- 1^{ère} analyse pour agrémenter l'étude sur les produits, par le CIRAD,
- Travail avec un archi. et des entreprises en construction pour un test en Pin Maritime,

III – Mobilisation du foncier forestier disponible :

- Enquête d'intérêts : 22 communes souhaitent communiquer auprès du particulier.
- Expérimentation à St Martin de Boubaux : 50 ha, intérêt des propriétaires pour une meilleure gestion et travail engagé avec la Coop. 30/48,

IV - Entreprises accompagnées / porteurs de projet (travail prioritaire d'Alès Myriapolis) :

6 entreprises ou porteurs de projet accompagné dans les secteurs de la construction (Alès Maison Bois : appui à la création d'une activité de construction bois, avec 3 emplois créés puis action collective sur St Julien des Points et dépôt d'un dossier AAP régional avec 1 ETF, un charpentier et un menuisier), de la valorisation du Pin Maritime avec Nogaret et Jallès (définition du projet de séchage, suivi, analyse des résultats, 20 à 30% de perte, retours d'expériences).

Appui à la recherche de marchés des Jeunes Pousses pour la gestion de la déchiqueteuse, en phase de développement intéressant, et appui à la recherche de terrain pour une relocalisation de l'environnement bois énergie.

2013

Comme en 2012, Alès Myriapolis a poursuivi son action d'animation de la filière (avec la participation au réseau CFT, d'échanges avec l'agence de développement du Gard Rhodanien, la signature de la CFT, des

actions communication sur Gard Eco et journaux locaux, réunions participatives du projet EDEC Bois), avec comme priorité un travail d'appui aux entreprises, et au suivi des actions engagées :

I – Bois-Energie :

- Suivi de la gestion des outils du Pays Cévennes, avec 3 plateformes qui fonctionnent :
 - Massillargues avec Environnement Bois Energie : 200 tonnes de plaquettes, 1 semis de 25 tonnes de pellié sur 2012-2013,
 - St André de Lancize avec S. Louche : dépôt de bois et palettes de granulés,
 - St Jean de M. avec Les jeunes pousses : 50 tonnes de plaquettes,
 - Activité de la déchiqueteuse : 816 heures pour un volume de 1180 m³ de bois (peuplier, résineux, sarments de vigne, etc.), environ 300 tonnes (depuis 2011).
- Relance du marché de gestion des outils, rédaction des cahiers des charges pour l'appel à candidature de gestion pour la nouvelle gestion,
- Projet d'E.On : lancement d'un questionnaire sur le Pays Cévennes avec le Pays Gorges Causses Cévennes, rencontre avec E. On pour l'intérêt lié aux plateformes bois. Discussion des actions possibles (Appel à initiative) : châtaigneraie, PMPFCI, positionnement outils bois, association bois cévenol, pôle ressource à Rochegude.

II – Etude de valorisation du Pin Maritime des Cévennes :

- Etape d'avancement, rencontres avec les entreprises, présentation au groupe de travail du rapport intermédiaire, etc.) : résultats intéressants à l'issue des tests, à finaliser avec un test grandeur nature,
- Rapprochement de FIBOIS Drome-Ardèche sur le travail engagé (étude similaire) avec le CIRAD, la Coop FPLG pour une coordination et une contribution des travaux, travail auprès de Jallès en commun,
- Suivi d'un projet de diversification des arbres aromatiques et médicinales (définition des espèces : Pin maritime, Bouleau et Cormier),

III – Mobilisation du foncier forestier disponible :

- St Martin de Boubaux et de St Julien des Points (48) : réflexion de pistes multifonctionnelles PMPFCI sur 2 ASA DFCI, étude des règles fiscales pour le portage du projet, sans suite,

IV - Entreprises accompagnées / porteurs de projet (travail prioritaire d'Alès Myriapolis) :

7 entreprises ou porteurs de projets dans les secteurs associatifs (Asso. Bois Cévenol et SCIC) pour le regroupement de propriétaires, de collectivités, de professionnels et d'institutionnels, en lien avec le GAL Cévennes, la région et le conseil départemental pour la demande de financement pour l'association et un projet de SCIC.

Le secteur bois-énergie a été ciblé avec l'appui de l'entreprise Les Jeunes Pousses sur les recherches d'utilisations, en développement, de l'entreprise Environnement Bois Energie, Carvalho et GEMBOIS pour la recherche de terrain, avec des propositions sur l'ensemble du Pays et d'une étude d'implantation sur la ZA Humphrey Davy. Un ETF est accompagné pour une diversification en bois-énergie avec des mises en relation avec EBE ou BECL pour la distribution. Dans le secteur de la construction, Alès Maison Bois crée un poste de commercial.

V - Plan de développement du massif :

Un Plan de Développement des Massifs (PDM) forestiers de l'aire cévenole du pin maritime et du pin laricio a été mené par le CRPF du Gard de 2012 à 2014. A ce titre, des travaux d'amélioration (coupe définitive, régénération, rajeunissement, amélioration, ensemencements, etc.) des peuplements (Pin maritime, laricio et sylvestre, châtaignier, douglas, cèdre, etc.) ont eu lieu 10 communes du Pays des Cévennes. 30 162 m³ de

bois ont été mobilisés sur l'ensemble de la période (en prenant en compte les communes actuelles faisant partie du Pays) et ces travaux ont représenté 16 projets, 22 propriétaires, pour une surface de 150,88 hectares. Cette démarche a permis au-delà des aspects quantitatifs, une fédération d'acteurs, une ouverture du dialogue, une prise de connaissance des enjeux, dont les effets perdurent.

2014

En 2014, Romain Biau, l'animateur en charge des projets bois à Alès Myriapolis n'a pas été remplacé pour suivre les actions engagées au niveau de la CFT. Stéphanie Rodes a suivi l'étude Pin Maritime et la gestion des plateformes bois. M. Biau est revenu à Alès Myriapolis fin 2014, avec des projets d'entreprises en développement.

I – Bois-Energie :

Les plateformes bois et la déchiqueteuse ont été remises en gestion en 2014 jusqu'à fin 2015, 3 plateformes ont fonctionné avec environ 150 tonnes de plaquettes réalisées, 1 semis de 12 tonnes de pellés, du dépôt de grumes et de palettes de granulés, 1 plateforme louée non utilisée à cause d'un retard de contrat avec le groupe E. On, qui a débuté en 2015 (Coopérative Forêt Privée 30-48).

Déchiqueteuse :700 MAP et 40h de location. L'outil a permis à l'entreprise de conforter son activité en hiver et prévoir des projets structurants et créateurs d'emplois (2 emplois depuis 2012 + 3 emplois sur 2015-2018), ainsi qu'une diversification importante amenant à créer une nouvelle entreprise : Gard' Bois pour un démarrage en 2015, et un marché important dans le Vaucluse.

Le Pays Cévennes décide de vendre les plateformes de stockage et la déchiqueteuse.

II – Etude de valorisation du Pin Maritime des Cévennes :

L'étude Pin Maritime est arrivée à terme en 2014, avec une présentation du rapport final de l'étude menée par la coopérative forêt privée 30-48 et le CIRAD :

Le Pin maritime des Cévennes (perçue comme essence invasive avec une qualité de bois très variable par l'absence de sylviculture, bois nerveux), actuellement peu valorisé sous forme de produits à forte valeur ajoutée, présente cependant des potentialités technologiques, et son image de marque doit être améliorée.

Les essais - expérimentations conduits sur un échantillonnage de grumes choisies ont donné des résultats prometteurs. Des prototypes de carrelots 3-plis (poutre) sans problèmes de fabrication ont été réalisés, avec des qualités d'aboutages conformes aux normes, un prototype menuiserie a été fabriqué au CIRAD et présenté au Carrefour international du bois.

L'ensemble des résultats met en évidence des potentialités d'utilisation. Les bois utilisés pour les essais et expérimentations ont été choisis, mais correspondent à une qualité qui n'est pas exceptionnelle dans les Cévennes. Envisager une meilleure valorisation de ces essences par rapport aux utilisations actuelles à faible valeur ajoutée implique de cibler les meilleures qualités de la ressource afin d'assurer la qualité des produits finaux avec des rendements matières et financiers acceptables. Les problèmes de difficultés d'approvisionnement et de mobilisation des bois restent posés.

Pour promouvoir son utilisation, il apparaît nécessaire de lancer une opération pilote mettant en œuvre du Pin maritime, et qui doit être organisée par les pouvoirs publics. La réalisation de ce type de chantier, aménagement d'un édifice public par exemple, ne peut être envisagée qu'en impliquant un ou plusieurs opérateurs privés. La scierie Jallès apparaît bien positionnée pour en être une des parties prenantes. Une telle opération aura pour finalité de faire la démonstration des possibilités d'utilisations pour des emplois à forte valeur ajoutée, et d'initier ainsi une dynamique de développement à son utilisation.

III - Entreprises accompagnées / porteurs de projet (travail prioritaire d'Alès Myriapolis) :

2 entreprises ont donc été accompagnées fin 2014, pour la recherche de terrain pour un redéploiement :

- Les Jeunes Pousses et Gard' Bois, avec la création d'une structure bois à part entière, et la création de 2 à 4 emplois sur 3 ans et un programme d'investissement de 400 à 600 k€. Perspectives sur le bassin Alésien.
- Environnement Bois Energie, avec le ciblage d'un seul site pour l'ensemble des activités, la création de 3 emplois sur 3 ans avec un programme d'investissement de près de 1 200 000 €. Perspective au nord d'Alès.

2015

Le Pays Cévennes a souhaité confier à l'agence Alès Myriapolis un travail sur la filière bois, d'animation et de réalisation d'actions sur une durée de 50 jours.

➤ **Action I – Animation**

Il s'agissait de relancer les projets de la CFT (120 communes, 100 000 ha), d'animer et suivre les projets 2015 et de travailler sur un programme d'actions pour 2016. Cela est passé par l'organisation de réunions d'échanges, de comité de pilotage, d'assurer le suivi administratif et financier et diffuser les informations.

➤ **Action II - Valorisation du Pin Maritime / Pin Laricio**

En 2015, il a s'agit de mettre en perspective les études 2009 et 2013, de sonder les entreprises (scieries, coopérative bois, etc.) comme la production du parpaing bois massif (lien avec le pôle bois pour des tests en déroulage du pin laricio) et valoriser le projet de maison médicale de Cendras en bois local (scierie Nogaret).

➤ **Action III – Suivi de la gestion des plateformes bois (vente des outils)**

Il s'agissait de créer les conditions pour la vente des plateformes et de la déchiqueteuse, le suivi administratif et la rédaction de l'ensemble des documents pour la mise en œuvre du paiement. Cela est passé par la rencontre avec les collectivités ou les entreprises intéressées.

➤ **Appui IV – Investissement des entreprises**

Un accompagnement des projets d'entreprises fut réalisé, pour le montage de dossier de subvention (Les Jeunes Pousses, Environnement Bois Energie, Eristo, etc.), la définition des porteurs de projets, l'appui à la recherche de terrain et de bâtiment, etc.

➤ **Action V - Mobilisation de bois (foncier, aménagement, regroupement, etc.)**

Il a s'agit de solliciter les communes afin d'engager des actions de mobilisation de bois. Cela est passé en 1^{er} lieu par étudier, en 2015, la proposition du syndicat du Galeizon visant à réaliser des actions pour 2016 : regroupement de parcelles communales et/ou privées, exploitation et valorisation, création de regroupements forestiers.

➤ **Action VI - Appel à manifestation d'intérêts – Secteur Aigoual - Cévennes (AMI)**

Il y a un appui des acteurs candidatant à l'AMI Dynamic-Bois / Projet Cev'Aigoual (ici EBE, la CCHC), au dispositif national, et de coordonner les actions avec les communautés de communes, ici la CC des Hautes Cévennes, avec le CRPF LR, pilote du projet.